



PAR COURRIEL

[REDACTED]

Montréal, le 18 décembre 2015

Suzanne Paquin
Secrétaire générale
et vice-présidente
Services juridiques

Objet : Votre demande d'accès à l'information
N/D 032 142 000 / 2015-104D

[REDACTED]

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information datée du 26 novembre dernier et telle que formulée, vous désirez obtenir :

« Le budget pour l'année 2015-2016 ainsi que les procès-verbaux des différents comités tenus par le conseil d'administration ».

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-jointe une copie des procès-verbaux approuvés des réunions tenues en 2015 par le conseil d'administration de la SAQ et ses comités. Ces documents ont été élagués et annotés en marge des articles de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, en vertu desquels nous nous appuyons pour vous en refuser partiellement l'accès et ce, en vertu des articles 21, 22, 23, 24, 27, 29, 30.1, 35, 37, 39, 40, 41, 53, et 54 de la loi que nous vous joignons en annexe.

En effet, ces documents contiennent des renseignements économiques, financiers et commerciaux qui peuvent avoir des incidences sur les décisions administratives ou politiques, des avis, des recommandations, analyses et délibérations des membres du Conseil d'administration ainsi que des renseignements nominatifs concernant des personnes. Par ailleurs, ces divulgations risqueraient de révéler une stratégie de négociation de contrat ou de convention collective.

Vous souhaitez également obtenir le budget de la SAQ pour l'année 2015-2016. À cet égard, nous avons le regret de vous informer que nous ne pouvons vous transmettre ce document et ce, en vertu des articles 21 et 22 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* que nous vous joignons en annexe.

En effet, il s'agit de renseignements de nature financière et commerciale dont la divulgation serait susceptible de causer une perte à la SAQ ou de procurer un avantage appréciable à un tiers.

... /

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

Nous tenons cependant à vous informer que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser la présente décision. Vous trouverez, ci-annexée, une note explicative à cet effet.

Recevez, Monsieur, [REDACTED] on de nos sentiments les meilleurs.

La Responsable à l'information

[REDACTED]

Suzanne Paquin

Pièce jointe

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

905, avenue De Lorimier, Montréal (Québec) H2K 3V9 Tél. : (514) 254-6000 poste 5733 Téléc. : (514) 864-3642
Suzanne.Paquin@saq.qc.ca

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 19 mars 2015/**

PROCÈS-VERBAL de la 1^{re} séance de l'année **2015** du conseil d'administration de la **SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC**, tenue au siège social, le jeudi **29 janvier** à compter de **08 h 00**.

PRÉSENTS :

Monsieur Sylvain Simard, président du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Danièle Bergeron
Madame Céline Blanchet
Madame Johanne Brunet
Madame Liliane Colpron
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Monsieur Sylvain Lafrance
Madame Lucie Martel
Madame Louise Ménard
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Postes vacants

Madame Suzanne Paquin, secrétaire
Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent n'avoir aucun sujet à y ajouter et de retirer un sujet de l'ordre du jour.

CA 2015-01-001

**Art. 21, 22, 23, 24
27, 35, 37, 53, 54**

CA 2015-01-002

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 8^e SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4 DÉCEMBRE 2014

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

SUIVI DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2015-01-003

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

CA 2015-01-003.01 Budget 2015-2016 – Suivi budgétaire
--

Dans le cadre de la préparation du budget 2015-2016, le président du conseil fait état que la Société des alcools du Québec

Art. 21, 22, 35, 37

CA 2015-01-004 RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2015-01-004.01

**Art. : 35, 37, 39,
53, 54**

**Art. : 35, 37, 39,
53, 54**

CA 2015-01-004.02
Résultats financiers – Période 10 2014-2015

Art. 21, 22, 35, 37

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, le président et chef de la direction commente les résultats financiers de la période 10 2014-2015 se terminant le 3 janvier 2015. Il souligne que le cumulatif des ventes nettes est de 2,432 milliards de dollars représentant

Il précise que le ratio des charges d'exploitation par rapport aux ventes nettes est de 17,52 %

CA 2015-01-004.03
Plan stratégique 2016-2018 –

ABROGÉ PAR :
CA 2015-03-015-08

Art. : 21, 22, 35

Après discussion, **il est unanimement résolu :**

1. de recommander au gouvernement l'approbation du Plan stratégique 2016-2018 de la Société des alcools du Québec dont copie est jointe en annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2015-01-004.04

Art. 21, 22, 27, 35, 37

CA 2015-01-004.05
Demandes d'accès à l'information

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la secrétaire fait état des récentes demandes d'accès à l'information reçues au cours des dernières semaines.

CA 2015-01-005

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES PRATIQUES
COMMERCIALES

CA 2015-01-005.01
Procès-verbal de la 7^e séance du comité des pratiques commerciales
tenue le 4 décembre 2014

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-01-005.02
Compte-rendu de la 1^{re} séance du comité des pratiques commerciales
tenue le 27 janvier 2015 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Bergeron soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2015-01-005.03

Abrogé par :
CA 2015-02-010

**Art. 21, 22, 23, 24
27, 35, 37**

**Art. 21, 22, 23, 24
27, 35, 37**

CA 2015-01-005.04
Politique d'achat et de mise en marché – Modalités d'application –
« Prêts-à-boire »

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-01-003.04], **il est unanimement résolu :**

1. d'amender, telles que présentées, les clauses relatives aux modalités d'application de la Politique d'achat et de mise en marché, soit, la clause 4.6 intitulée « Substitution d'un produit » et la clause 6.4 intitulée « Pénalité en cas de retrait ».

CA 2015-01-005.05

Art. 21, 22, 35, 37

Art. 21, 22, 35

CA 2015-01-005.06
Plan marketing 2015-2016 - Approbation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-01-003.08], **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver le plan marketing 2015-2016.

CA 2015-01-005.07
Cartes-cadeaux – Givex – Prolongation du contrat – Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

Art. 35

Art. 35

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-01-004.01], **il est unanimement résolu:**

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec, la prolongation d'une année, soit du 15 septembre 2015 au 14 septembre 2016, du contrat de gestion de cartes-cadeaux électroniques, à GIVEX CANADA CORPORATION, représentant une provision au montant de

Art. 21, 22

CA 2015-01-005.08
Succursale La Guadeloupe (N° 33856) - Prolongation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document et après discussion, considérant :

Art. 35

il est unanimement résolu :

1. d'autoriser conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du bail de la succursale La Guadeloupe (N° 33856), suivant les termes définis à la résolution CPC 2015-01-005.01.

CA 2015-01-005.09
Succursale Bois-des-Filion (N° 23184) - Prolongation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document et après discussion, considérant :

Art. 35

Art. 35

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-01-005.02], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du bail de la succursale Bois-des-Filion (N° 23184) suivant les termes de la résolution CPC 2015-01-005.02.

CA 2015-01-005.10 Succursale Vimont (N° 23186) - Prolongation
--

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document et après discussion, considérant :

Art. 35

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-01-005.03], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du bail de la succursale Vimont (N° 23188) suivant les termes de la résolution CPC 2015-01-005.03.

De plus, sur préavis écrit de 180 jours, la SAQ aura le privilège d'exercer une option de renouvellement d'un (1) an aux mêmes frais, clauses, conditions et loyer annuel de base de la prolongation décrite précédemment.

Sur ce, Mme Johanne Brunet s'excuse et quitte la séance.

CA 2015-01-006

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CA 2015-01-006.01Procès-verbal de la 5^e séance du comité des ressources humaines tenue le 15 octobre 2014

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité de ressources humaines, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-01-006.02Compte-rendu de la 1^{re} séance du comité des ressources humaines tenue le 28 janvier 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Martel soumet les recommandations du comité des ressources humaines aux membres du conseil d'administration.

CA 2015-01-006.03

Étude de rémunération globale – Président et chef de la direction et postes de vice-présidents - Suivi

CA 2015-01-006.04**Politique de licenciement - Personnel cadre et non syndiqué - Amendements**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2015-01-005], **il est unanimement résolu :**

1. d'adopter les amendements à la *Politique de licenciement du personnel cadre et non syndiqué* dont copie du document dûment refondu est jointe en annexe « B » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger les résolutions CR 2007-08-033 et CA 2007-16-129.10.

CA 2015-01-006.05**Contrat de travail – Renouvellement de contrat - Vice-président**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2015-01-006], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le renouvellement du contrat de services entre la Société des alcools du Québec et Mme Nathalie Hamel, vice-présidente aux affaires publiques et aux communications, et ce, du 1^{er} juin 2015 au 31 mai 2018.

CA 2015-01-006.06**Nomination d'un vice-président – Exploitation des réseaux de vente**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2015-01-007], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver la nomination de M. Daniel Trottier, comme vice-président à l'exploitation des réseaux de vente, au salaire annuel de 225 000 \$, à compter du 10 mars 2015, le tout suivant les termes et conditions stipulés au contrat-type de travail à durée indéterminée des vice-présidents de la Société des alcools du Québec en vigueur depuis le 20 mars 2014 [CR 2014-02-015 et CA 2014-02-015.06];

Art. 35, 37

2. d'autoriser le versement d'un boni de _____ à la signature du contrat à intervenir entre M. Trottier et la Société des alcools du Québec suivant les termes définis à l'article 12 du contrat de travail.

CA 2015-01-007

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE COMMUNICATIONS

CA 2015-01-007.01

Procès-verbal de la 4^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 15 octobre 2014

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, en l'absence de M. Sylvain Lafrance, le président du conseil confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-01-007.02

Procès-verbal de la 5^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 17 novembre 2014

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, en l'absence de M. Sylvain Lafrance, le président du conseil confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-01-007.03

Compte-rendu de la 1^{re} séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 28 janvier 2015 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, en l'absence de M. Sylvain Lafrance, le président du conseil fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, le président du conseil soumet les recommandations du comité de gouvernance, d'éthique et de communications aux membres du conseil d'administration.

CA 2015-01-007.04
Développement durable – Bouchons de liège - Suivi

Dans le cadre du développement durable, le président du conseil fait état que l'équipe à l'interne poursuit l'étude du projet de collecte et de recyclage des bouchons de liège [CA 2013-09-059.01].

Sur ce, Mme Lucie Martel s'excuse et quitte la séance.

CA 2015-01-007.05
Développement durable – Consigne/collecte sélective

Art. 35, 37, 39

CA 2015-01-007.06
Code de conduite des fournisseurs de la Société des alcools du Québec - Adoption

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

Art. 35

sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2015-01-007], **il est unanimement résolu** :

1. d'adopter le Code de conduite des fournisseurs de la Société des alcools du Québec dont copie du document dûment refondu est jointe en annexe « C » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2015-01-007.07 Conseil d'administration – Postes vacants
--

Faisant suite à une discussion antérieure [CA 2014-05-043.06], le président du conseil fait état que la grille de compétences et d'expertise des membres du conseil d'administration a été transmise au cabinet du ministre des Finances.

CA 2015-01-008

HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, M. Alain Brunet, Mme Suzanne Paquin et Mme Martine Comtois quittent la séance.

CA 2015-01-009

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 19 mars 2015/**

PROCÈS-VERBAL de la 2^e séance extraordinaire de l'année **2015** du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, par conférence téléphonique, le vendredi **6 février**, à compter de **08 h 00**.

PRÉSENTS :

Monsieur Sylvain Simard, président du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Danièle Bergeron
Madame Céline Blanchet
Madame Johanne Brunet (au siège social)
Madame Liliane Colpron
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Monsieur Sylvain Lafrance
Madame Lucie Martel
Madame Louise Ménard
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Postes vacants

Madame Suzanne Paquin, secrétaire (au siège social)
Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe (au siège social)

INVITÉ :

M. Stéphane Garon, directeur des Services juridiques

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil d'administration ayant consenti à ce qu'il soit dérogé aux formalités de convocation, ils conviennent de donner leur consentement écrit au plus tard lors de la prochaine séance du conseil d'administration conformément à l'article 17 du *Règlement intérieur de la Société des alcools du Québec*. Ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance extraordinaire est déclarée régulièrement constituée

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent n'avoir aucun sujet à y ajouter.

CA 2015-02-010

**Art. 21, 22, 23, 24,
27, 35, 37, 39**

**Art. 21, 22, 23, 24,
27, 35, 37, 39**

**Art. 21, 22, 23, 24,
27, 35, 37, 39**

CA 2015-02-011 AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 30 avril 2015/**

PROCÈS-VERBAL de la **3^e** séance de l'année **2015** du conseil d'administration de la **SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC**, tenue au siège social, le jeudi **19 mars**, à compter de **08 h 00**.

PRÉSENTS :

Monsieur Sylvain Simard, président du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Danièle Bergeron
Madame Céline Blanchet
Madame Liliane Colpron
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Monsieur Sylvain Lafrance
Madame Lucie Martel
Madame Louise Ménard
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Postes vacants

Madame Suzanne Paquin, secrétaire
Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe

ABSENTE

Madame Johanne Brunet

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent n'avoir aucun sujet à y ajouter.

CA 2015-03-012 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 1^{re} SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 JANVIER 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2015-03-013 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 2^e SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 FÉVRIER 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

SUIVI DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2015-03-014 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

CA 2015-03-014.01 Conseil d'administration – Renouvellement de mandat
--

Le président du conseil d'administration fait état

Art. 35.

CA 2015-03-014.02 Conseil d'administration - Soutien informatique
--

Art. 35

CA 2015-03-015

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2015-03-015.01
Résultats financiers – Période 12 2014-2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, le président et chef de la direction commente les résultats financiers de la période 12 2014-2015 se terminant le 28 février 2015. Il souligne que

Art. 21, 22, 35, 37

Il précise que le ratio des charges d'exploitation par rapport aux ventes nettes est de

CA 2015-03-015.02

Art. 21, 22, 35, 37, 39

CA 2015-03-015.02
(suite)

Art. 21, 22, 35, 37, 39

;

CA 2015-03-015.02
(suite)

Art. 21, 22, 35, 37, 39

CA 2015-03-015.03

Programme Relations Clients – Présentation aux fournisseurs

Faisant suite à une présentation faite au comité des pratiques commerciales dans le cadre de la mise en œuvre du *Programme Relations Clients* à l'automne 2015 [CPC 2015-01-003.09], le président et chef de la direction explique que la stratégie de communication a été présentée aux fournisseurs et aux agents promotionnels le 12 février 2015. Il souligne que le programme a été bien accueilli par les participants.

CA 2015-03-015.04

Programme Relations Clients - « L'image de marque PRC »

Sur la proposition du président et chef de la direction, le président du conseil d'administration invite Mme Sandrine Bourlet, directrice au marketing - Produits courants et Spiritueux, à rejoindre Mme Catherine Dagenais, déjà présente à la séance.

Mme Sandrine Bourlet présente le logo et la signature de la plate-forme visuelle du *Programme Relations Clients* (PRC). Cette image de marque, représentée par une bulle, sous le nom « *SAQ inspire* », permettra de distinguer le PRC. Elle indique les différentes déclinaisons qui pourraient être utilisées.

Après discussion, les membres du conseil d'administration se déclarent satisfaits de l'identité choisie.

CA 2015-03-015.05

Art. 21, 22, 35

CA 2015-03-015.06

Art. 35, 37, 53, 54

CA 2015-03-015.07
Développement durable –

Art. 35, 37, 39

Art. 21, 22, 35, 37

CA 2015-03-015.08
Plan stratégique 2016-2018 - Modification

ABROGÉ PAR 2015-07-041.04

Art. 35, 37

CA 2015-03-015.09
Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État – Directive sur les contrats de service

Art. 35, 37

de

... /

Art. 35, 37

il est unanimement résolu :

1. d'approuver la directive sur l'octroi des contrats de service découlant de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État.*

CA 2015-03-015.10 Demandes d'accès à l'information

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la secrétaire fait état des récentes demandes d'accès à l'information reçues au cours des dernières semaines.

CA 2015-03-016

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES PRATIQUES COMMERCIALES

CA 2015-03-016.01 Procès-verbal de la 1 ^{re} séance du comité des pratiques commerciales tenue le 27 janvier 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-03-016.02 Compte-rendu de la 2 ^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 17 mars 2015 – Ordre du jour
--

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, étant absente à la séance du comité, le président du conseil fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, le président du conseil soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2015-03-016.03

Politique d'achat et de mise en marché – Amendement - Distribution

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-02-009.01], **il est unanimement résolu :**

1. d'amender, tel que présenté, la clause 6.1 intitulée « Distribution » de la Politique d'achat et de mise en marché;
2. d'adopter la refonte de la *Politique d'achat et de mise en marché* dont copie est jointe en annexe « B » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
3. d'abroger en conséquence les résolutions CPC 2013-03-012.03 et CA 2013-03-025.03.

CA 2015-03-016.04

Mise à niveau du progiciel de gestion d'entreprise – Rapport d'étape

Art. 21, 22, 27, 35, 37

CA 2015-03-016.05
Contrat d'utilisation du logiciel *Google Maps API Premier* –
- Renouvellement

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-02-010.02]], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], le renouvellement des services de Google Maps API Premier, à GOOGLE INC., pour la période s'échelonnant du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016, représentant une provision de

Art. 21, 22

CA 2015-03-016.06
Plateforme électronique SAQ B2B – Développement – Négociation de
gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et considérant :

Art. 35

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-02-010.03], **il est unanimement résolu :**

**Art. 21, 22,
23, 24, 27**

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], pour l'évolution de la plateforme de commerce électronique SAQ B2B, l'achat d'une banque d'heures additionnelles représentant une provision de _____ incluant une contingence de _____ à GLOBAL WINE & SPIRITS.

CA 2015-03-016.07

Plateforme de commerce électronique SAQ B2B – Frais d'utilisation, de support et d'hébergement – Négociation de gré à gré

Abrogé par :
2015-04-023-06

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et considérant :

Art. 35

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-02-010.04], **il est unanimement résolu :**

**Art. 21, 22,
23, 24, 27**

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], le renouvellement du contrat de licence ainsi que celui pour les frais de support et d'hébergement de la plateforme SAQ B2B, à GLOBAL WINE & SPIRITS, pour la période s'échelonnant du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2020, représentant une provision de _____

CA 2015-03-016.08
Renouvellement des droits d'utilisation de CV Manager et des forfaits d'affichages de postes RIT@Services – Négociation de gré à gré - Prolongation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-02-010.05], **il est unanimement résolu :**

**Art. 21, 22,
23, 24, 27**

1.

d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], le renouvellement de la licence CV Manager et de la solution d'affichage de postes Rit@Services, à PUBLICITÉ ILLICO-HODES INC., pour la période s'échelonnant du 1^{er} février 2015 au 30 janvier 2017, représentant une provision de

CA 2015-03-016.09
Contrat d'hébergement et d'utilisation du logiciel Dialog – Négociation de gré à gré - Prolongation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-02-010.06], **il est unanimement résolu :**

Art. 21, 22, 27

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], le renouvellement des services d'hébergement et de support de la solution Dialog, à HUMANO, pour la période s'échelonnant du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2017, représentant une provision de

CA 2015-03-016.10
Gestion des identités et des accès – Provision additionnelle

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et considérant :

Art. 35

Art. 35

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-02-010.07], **il est unanimement résolu :**

**Art. 21, 22,
23, 24, 27**

1. d'octroyer, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du contrat jusqu'au 30 septembre 2015, pour des services professionnels relativement à la gestion des identités et des accès (GIA), une provision supplémentaire de _____ en sus du montant de initialement prévu au contrat à SYSTÉMATIX INC.

CA 2015-03-016.11
Service de transport maritime international TMP 2013 – Première année d'option de renouvellement

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-02-010.08], **il est unanimement résolu :**

**Art. 21, 22,
23, 24, 27**

1. d'exercer la première année d'option pour un service de transport maritime, pour la période du 1^{er} mai 2015 au 30 avril 2016, une provision de _____ répartie aux cinq transporteurs ci-après décrits :

**Art. 21, 22,
23, 24, 27**

**Art. 21, 22,
23, 24, 27**

2. d'accorder une marge de manœuvre de _____ soit une somme de _____ pour couvrir toute variation du volume à transporter, répartition entre les points d'origine, surcharge de carburant et flexibilité requise dans la gestion des opérations ;

Il est entendu que l'engagement financier de la Société des alcools du Québec se limite à ses besoins réels et qu'à ce titre, les volumes à transporter sont approximatifs et nullement garantis par la Société des alcools du Québec.

CA 2015-03-016.12 Services de transport international maritime – Argentine et Chili – TMP 2015
--

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-02-010.09], **il est unanimement résolu :**

Art. 21, 22, 23, 24, 27

1. d'octroyer un contrat pour un service de transport maritime à JF HILLEBRAND, représentant une provision de _____, pour la période du 1^{er} mai 2015 au 30 avril 2017 répartie comme suit :

**Art. 21, 22,
23, 24, 27**

2. d'accorder une marge de manœuvre de soit une somme de pour couvrir toute variation du volume à transporter, de la répartition entre les points d'origine, de la surcharge de carburant et de la flexibilité requise dans la gestion des opérations;

La Société des alcools du Québec aura le privilège d'exercer cinq années d'option de renouvellement d'une année chacune.

Il est entendu que l'engagement financier de la Société des alcools du Québec se limitera à ses besoins réels et qu'à ce titre, les volumes à transporter sont approximatifs et nullement garantis par la Société des alcools du Québec.

CA 2015-03-016.13 Succursale Rockland (N° 23151) – Prolongation
--

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et considérant :

Art. 35

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales CPC 2015-02-011.01, **il est unanimement résolu** :

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du bail de la succursale Centre Rockland (N° 23151) suivant les termes définis à la résolution CPC2015-02-011.01.

CA 2015-03-016.14 Succursale Fermont (N° 33608) – Prolongation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et considérant :

Art. 35

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-02-011.02], **il est unanimement résolu** :

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du bail de la succursale Fermont (N° 33608) suivant les termes définis à la résolution CPC 2015-02-011.02.

CA 2015-03-016.15
Succursale Centre Laval (N° 23139) – Prolongation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et considérant :

Art. 35

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-02-011.03], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du bail de la succursale Centre Laval (N° 23139) suivant les termes définis à la résolution CPC 2015-02-011.03.

CA 2015-03-016.16
Succursale Signature Montréal - Concept

**Art. 21, 22,
23, 24, 27, 35**

Art. 21, 22,
23, 24, 27

CA 2015-03-017

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ D'AUDIT

CA 2015-03-017.01
Procès-verbal de la 4^e séance du comité d'audit tenue le 3 décembre 2014

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire adjointe d'en donner lecture, en l'absence de Mme Johanne Brunet, présidente du comité d'audit, le président du conseil confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-03-017.02
Compte-rendu de la 1^{re} séance du comité d'audit tenue le 17 mars 2015
– Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, en l'absence de Mme Johanne Brunet, présidente du comité d'audit, le président du conseil fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2015-03-018

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CA 2015-03-018.01
Procès-verbal de la 1^{re} séance du comité des ressources humaines tenue le 28 janvier 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité de ressources humaines, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-03-018.02

Compte-rendu de la 2^e séance du comité des ressources humaines tenue le 18 mars 2015 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Martel soumet les recommandations du comité des ressources humaines aux membres du conseil d'administration.

CA 2015-03-018.03

Politique sur la rémunération - Personnel Cadre et non syndiqué - Augmentations salariales au 31 mars 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2015-02-013.01], **il est unanimement résolu :**

1. d'accorder au 31 mars 2015 une augmentation de 3,0 % de la masse salariale au personnel cadre et non syndiqué, incluant l'augmentation des échelles salariales de 2,0 %, l'évaluation de la performance de 0,8 % de la masse salariale et une enveloppe d'ajustement salarial pour des cas d'équité interne de 0,2 %;

2. d'approuver la matrice d'augmentation salariale selon les paramètres suivants :

Art. 21, 22, 27

CA 2015-03-018.04 Programme de bonification 2015-2016
--

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2015-02-013.02], **il est unanimement résolu :**

1. de reconduire les programmes de bonification des cadres exécutifs, cadres, professionnels, personnel non syndiqué et des cadres du secteur des ventes pour l'exercice financier 2015-2016.

CA 2015-03-018.05 Bilan et perspective des relations de travail SAQ
--

Art. 35, 39,

CA 2015-03-019 HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, M. Alain Brunet, Mme Suzanne Paquin et Mme Martine Comtois quittent la séance.

CA 2015-03-020 AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 4 juin 2015/**

PROCÈS-VERBAL de la 4^e séance de l'année **2015** du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le jeudi **30 avril**, à compter de **08 h 00**.

PRÉSENTS :

Monsieur Sylvain Simard, président du conseil
Madame Danièle Bergeron
Madame Céline Blanchet
Madame Johanne Brunet
Madame Liliane Colpron
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Monsieur Sylvain Lafrance
Madame Lucie Martel
Madame Louise Ménard
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Postes vacants

Madame Suzanne Paquin, secrétaire
Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe

ABSENT :

Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent n'avoir aucun sujet à y ajouter.

CA 2015-04-021

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 3^e SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 MARS 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

SUIVI DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2015-04-022

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2015-04-022.01 Résultats financiers – Période 13 2014-2015
--

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, en l'absence du président et chef de la direction, le président du conseil commente les résultats financiers de la période 13 2014-2015 se terminant le 28 mars 2015. Il souligne que le

Art. 21, 22, 35, 37

Il précise que le ratio des charges d'exploitation par rapport aux ventes nettes est de

CA 2015-04-022.02 Résultats financiers Période 01 2015-2016
--

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent Mme Catherine Dagenais, vice-présidente à la stratégie commerciale et M. Daniel Trottier, vice-président à l'exploitation des réseaux de vente, à se joindre à la séance.

Mme Dagenais souligne que

Art. 21, 22, 35, 37

CA 2015-04-022.03
« Cliquez-achetez-ramassez » - Résultats de ventes

En l'absence du président et chef de la direction, Mme Catherine Dagenais, déjà présente à la séance, souligne que le lancement du nouveau service « Cliquez-achetez-ramassez » a permis aux ventes de

Art. 21, 22, 35, 37, 39

CA 2015-04-022.04
Lancement de l'année 2015-2016

Art. 35

CA 2015-04-022.05
Demandes d'accès à l'information

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la secrétaire fait état des récentes demandes d'accès à l'information reçues au cours des dernières semaines.

CA 2015-04-023

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES PRATIQUES COMMERCIALES

CA 2015-04-023.01

Procès-verbal de la 2^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 17 mars 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-04-023.02

Compte-rendu de la 3^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 29 avril 2015 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Bergeron soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2015-04-023.03

Produits Origine Québec – Rapport d'étape

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, fait état que le programme de développement de l'industrie et des produits

Art. 21, 22, 35, 37

Quant aux autres catégories de produits *Origine Québec* - produits à base de petits fruits, de l'érable, hydromel, cidre et spiritueux.

Art. 21, 22, 35, 37

CA 2015-04-023.04
Cartes-cadeaux Blackhawk et InComm – Option de renouvellement

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

Art. 35

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-03-017.01], **il est unanimement résolu :**

Art. 21, 22, 27

1. d'exercer la deuxième option de renouvellement prévue au contrat, soit du 30 août 2015 au 29 août 2016, à INCOMM CANADA PREPAID INC., représentant une provision de
2. d'exercer la première option de renouvellement prévue au contrat, soit du 21 novembre 2015 au 20 novembre 2016, à BLACKHAWK, représentant une provision de

CA 2015-04-023.05

Application SIGMA – Services de maintenance et de développement –
Négociation de gré à gré

Art. 53, 54

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, souligne que le comité a demandé d'inclure au prochain contrat une disposition permettant d'assurer la continuité du service en cas d'incapacité de

à fournir le support et le développement prévus au contrat. Elle confirme que cette demande sera été acceptée.

Après discussion, considérant :

Art. 35

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-03-017.02], **il est unanimement résolu :**

**Art. 21, 22, 23, 24
27, 53, 54,**

d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], pour les services de maintenance et de développement pour la solution SIGMA, un contrat à 9103-7309 QUÉBEC INC, représentée par M. , pour une période de quatre (4) ans s'échelonnant de mai 2015 à avril 2019, représentant une provision de

CA 2015-04-023.06

Plateforme technologique SAQ B2B – Développement – Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-03-017.03], **il est unanimement résolu :**

Art. 21, 22, 23, 24, 27

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], le renouvellement du contrat de licence ainsi que celui pour les frais de support et d'hébergement de la plateforme SAQ B2B, à GLOBAL WINE & SPIRITS, pour la période s'échelonnant du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2017 représentant une provision de Il est entendu que la Société des alcools du Québec pourra se prévaloir de trois (3) options de renouvellement d'une année chacune qui pourraient représenter une provision maximale de et une provision totale de sur cinq (5) ans;
2. d'abroger les résolutions CPC 2015-02-010.04 et CA 2015-03-016.07.

CA 2015-04-023.07

Succursale Sainte-Perpétue (N° 33853) – Prolongation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

Art. 35

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-03-018.01], **il est unanimement résolu** :

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du bail de la succursale Ste-Perpétue (N° 33853) le tout suivant les termes définis à la résolution CPC 2015-03-018.01.

CA 2015-04-023.08 Succursale Campanile (N° 33600) – Prolongation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

Art. 35

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-03-018.02], **il est unanimement résolu** :

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du bail de la succursale Campanile (N° 33600) le tout suivant les termes définis à la résolution CPC 2015-03-018.02.

CA 2015-04-024 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE COMMUNICATIONS

CA 2015-04-024.01

Procès-verbal de la 1^{re} séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 28 janvier 2015

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture, M. Sylvain Lafrance, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-04-024.02

Compte-rendu de la 3^{re} séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications du 29 avril 2015 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Sylvain Lafrance, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance. Il mentionne que deux sujets ont été retirés de l'ordre du jour.

CA 2015-04-025 HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mme Suzanne Paquin et Mme Martine Comtois quittent la séance.

CA 2015-04-026 AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 4 juin 2015/**

PROCÈS-VERBAL de la 5^e séance de l'année 2015 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par conférence téléphonique, le jeudi 7 mai, à compter de 08 h 30.

PRÉSENTS :

Monsieur Sylvain Simard, président du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Céline Blanchet
Madame Johanne Brunet
Madame Liliane Colpron
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Monsieur Sylvain Lafrance
Madame Lucie Martel
Madame Louise Ménard
Postes vacants

Madame Suzanne Paquin, secrétaire
Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe

ABSENTS :

Madame Danièle Bergeron
Monsieur Jean-Marie Toulouse

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent n'avoir aucun sujet à y ajouter.

CA 2015-05-027.01

Compte-rendu de la 3^e séance du comité des ressources humaines tenue le 6 mai 2015 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Martel soumet les recommandations du comité des ressources humaines aux membres du conseil d'administration.

CA 2015-05-027.02

Vice-président à la commercialisation - Nomination

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la proposition du président et chef de la direction, Mme Catherine Dagenais est invitée à se joindre à la séance téléphonique.

Mme Dagenais ayant fourni des explications concernant le processus et le profil du candidat recommandé, elle répond aux questions des membres du conseil d'administration.

Après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2015-03-018], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver la nomination de M. Jacques Farcy, vice-président à la commercialisation, au salaire annuel de 230 000 \$, au plus tard le 25 mai 2015, le tout suivant les termes et conditions stipulés au contrat-type de travail à durée indéterminée des vice-présidents de la Société des alcools du Québec en vigueur le 20 mars 2014 [CR 2014-02-015 et CA 2014-02-015.06].

CA 2015-05-027.01.03

Vice-président aux technologies de l'information - Nomination

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, le président et chef de la direction fournit des explications sur le processus de recrutement à l'interne et à l'externe. Puis, il résume le parcours professionnel et les références ayant été obtenues sur le candidat recommandé.

Après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2015-03-019], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver la nomination de M. Jean-François Bergeron, vice-président aux technologies de l'information, au salaire annuel de 225 000 \$, à compter du 15 juin 2015, le tout suivant les termes et conditions stipulés au contrat-type de travail à durée indéterminée des vice-présidents de la Société des alcools du Québec en vigueur le 20 mars 2014 [CR 2014-02-015 et CA 2014-02-015.06];

CA 2015-05-028

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 27 août 2015/**

PROCÈS-VERBAL de la 6^e séance de l'année 2015 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le jeudi 4 juin, à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS :

Monsieur Sylvain Simard, président du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Danièle Bergeron
Madame Céline Blanchet
Madame Johanne Brunet
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Monsieur Sylvain Lafrance
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Madame Louise Ménard
Postes vacants

Madame Suzanne Paquin, secrétaire
Monsieur Stéphane Garon

ABSENTS :

Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe
Monsieur Jean-Marie Toulouse

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

MOT DE BIENVENUE – MME HÉLÈNE LÉVESQUE

Au nom des membres du conseil d'administration, le président du conseil souhaite la bienvenue à Mme Hélène Lévesque qui succède à M. Pietro Perrino.

REMERCIEMENTS À MME LILIANE COLPRON – ADMINISTRATRICE SORTANTE

Sur la proposition du président du conseil, les remerciements du conseil d'administration sont adressés à Mme Liliane Colpron, dont le mandat n'a pas été renouvelé, pour l'intérêt et la haute contribution qu'elle a apportés à l'administration de la Société des alcools du Québec.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour dont ils ont reçu copie sous pli séparé, ils conviennent des sujets à y ajouter et d'intervertir certains sujets de l'ordre du jour.

CA 2015-06-029 **HUIS CLOS AVEC LE PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION**

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos avec le président et chef de la direction, Mme Suzanne Paquin et M. Stéphane Garon se retirent de la séance.

Les membres du conseil d'administration ayant complété leurs délibérations, ils invitent Mme Paquin et M. Garon à rejoindre la séance.

CA 2015-06-030 **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 4^e SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 30 AVRIL 2015**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2015-06-031 **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 5^e SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 7 MAI 2015**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

SUIVI DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2015-06-032 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Le président du conseil fait rapport aux membres du conseil d'administration des dossiers ayant retenu son attention au cours des dernières semaines.

CA 2015-06-033 RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2015-06-033.01
Résultats financiers – Période 02 2015-2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, le président et chef de la direction commente les résultats financiers de la période 02 2015-2016 se terminant le 23 mai 2015. Il souligne que

Art. 21, 22, 35, 37

CA 2015-06-033.02
Bilan des réalisations 2014-2015 – Plan annuel 2015-2016 en matière de ressources informationnelles – Reddition de comptes

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent Mme Julie Constantineau, directrice – Gouvernance, Planification et Administration TI, Mme Nathalie Duchesnay, directrice de la planification stratégique et du bureau de projets et M. Michel Robichaud, directeur du bureau de projets, à se joindre à la séance.

Art. 21, 22, 35, 37

Art. 21, 22, 35, 37

Après discussion, les membres du conseil d'administration s'en déclarent satisfaits.

Sur ce, les membres du conseil d'administration remercient Mmes Constantineau et Duchesnay ainsi que M. Robichaud pour leur participation et ces derniers quittent la séance.

CA 2015-06-033.03

Projet de loi 395 : *Loi modifiant la loi sur la Société des alcools du Québec et la Loi sur les permis d'alcool – Rapport d'étape*

Art. 21, 22, 30.1, 35, 37

Art. 21, 22, 30.1, 35, 37

CA 2015-06-033.04
Rapport annuel 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis dont ils ont reçu copie sous pli séparé, ils conviennent de reporter l'approbation du rapport annuel 2015 avec celle de la revue financière inscrite à l'ordre du jour dans le rapport de la présidente du comité d'audit [CA 2015-06-036.04].

CA 2015-06-033.05
Gestion des centres de distribution - Parc applicatif- Longbow Advantage –
Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis dont ils ont reçu copie sous pli séparé, ils invitent, Mme Sylvie Martineau, directrice adjointe des applications technologiques logistique et distribution, Mme Lucie Zarife, directrice de la logistique - Centre de distribution de Montréal, et M. Jean-François Thériault, vice-président à la chaîne d'approvisionnement, à se joindre à la séance.

CA 2015-06-033.05
(suite)

Tout d'abord, M. Thériault rappelle que le projet du parc applicatif pour la gestion des centres de distribution, représentant

Afin d'assurer le succès du projet et minimiser les risques, deux exigences fondamentales pour les services de l'intégrateur ont été précisées dans l'appel d'offres public.

**Art. 21, 22, 23, 24,
27, 35, 37**

Art. 35

il est unanimement résolu:**Art. 21, 22, 23, 24, 27**

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la négociation, de gré à gré, d'une entente pour l'acquisition de services professionnels d'intégration des solutions WMS et WLM de JDA avec l'intégrateur LONGBOW ADVANTAGE, une provision maximale de _____, pour une période de deux ans.
2. d'autoriser, par conséquent, l'annulation de l'appel d'offres public pour les services professionnels d'un intégrateur.

Sur ce, les membres du conseil d'administration remercient Mmes Martineau et Zarife ainsi que M. Thériault pour leur participation et ces derniers quittent la séance.

CA 2015-06-033.06 Demandes d'accès à l'information

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la secrétaire fait état des récentes demandes d'accès à l'information reçues au cours des dernières semaines.

CA 2015-06-034

**RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE,
D'ÉTHIQUE ET DE COMMUNICATIONS**

CA 2015-06-034.01 Procès-verbal de la 2 ^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 29 avril 2015
--

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Sylvain Lafrance, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-06-034.02

Compte-rendu de la 3^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications du 3 juin 2015 - Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Sylvain Lafrance, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Art. 35, 37

Puis, M. Lafrance précise que le contrat de cinq ans de l'ombudsman des relations d'affaires et du personnel de la Société des alcools du Québec vient à échéance le 30 septembre 2015. Selon les bonnes pratiques, le mandat peut être renouvelé une fois pour la même période. Le contrat de l'ombudsman sera déposé au comité de gouvernance, d'éthique et de communications du 26 août 2015 pour recommandation au conseil d'administration du 27 août 2015.

Sur ce, M. Lafrance s'excuse et quitte la séance.

CA 2015-06-035

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES PRATIQUES COMMERCIALES

CA 2015-06-035.01

Procès-verbal de la 3^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 29 avril 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-06-035.02

Compte-rendu de la 4^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 28 mai 2015 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Bergeron soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2015-06-035.03 Service de marketing relationnel – Cossette Communication – Option de renouvellement

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris du document soumis et après discussion, considérant :

Art. 35

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-04-021.01], **il est unanimement résolu :**

d'exercer les deux années d'options de renouvellement prévues au contrat, pour le volet stratégique de SAQ *Inspire*, pour la période du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2017, un contrat à COSSETTE COMMUNICATION INC., une provision maximale de

Art. 21, 22, 23, 24, 27

2. d'octroyer, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], pour le volet de la gestion des communications, pour la période du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2018, un contrat à COSSETTE COMMUNICATION INC., une provision maximale de

Art. 21, 22, 23, 24, 27

La Société des alcools du Québec aura le privilège d'exercer deux options de renouvellement d'une année chacune.

CA 2015-06-035.04
Firme de communication marketing – Sid Lee – Première année d'option de renouvellement

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-04-021.02], **il est unanimement résolu :**

1. d'exercer la première option de renouvellement prévue au contrat, pour l'établissement de stratégies de merchandising et pour le développement de campagnes publicitaires et promotionnelles, pour la période du 1^{er} novembre 2015 au 30 octobre 2016, un contrat à SID LEE INC. représentant une provision d'environ

Art. 21, 22, 23, 24, 27

selon les termes et conditions prévus à l'appel d'offres SP-1631.

CA 2015-06-035.05
Contrat d'hébergement et d'utilisation du logiciel de gestion des ressources humaines – Employeur D RH – Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

Art. 35

Art. 35

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-04-021.03], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du contrat d'utilisation et d'hébergement du logiciel Employeur D RH, à DESJARDINS SERVICES DE PAIE ET DE RH, pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2018, une provision de _____ incluant une contingence de _____

Art. 21, 22, 23, 24, 27

La Société pourra exercer deux options de renouvellement d'une année chacune.

CA 2015-06-035.06
Services de transport terrestre TTP 2011 – Troisième et dernière année d'option de renouvellement

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-04-021.04], **il est unanimement résolu :**

1. d'exercer la troisième année d'option de renouvellement prévue au contrat, pour le service de transport terrestre, pour les produits provenant du Canada, des États-Unis et du Mexique, pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016, aux soumissionnaires suivants pour les différentes destinations selon une provision globale de _____

Art. 21, 22, 23, 24, 27

répartie de la façon suivante :

... /

Art. 21, 22, 23, 24, 27

Art. 21, 22, 23, 24, 27

2. d'accorder une provision de coûts variables de _____ et de _____ pour tenir compte des fluctuations possibles des volumes à transporter, des modes de transport utilisés, de l'évolution du prix du carburant et de la variation du taux de change.

Il est entendu que l'engagement financier de la Société des alcools du Québec se limite aux besoins réels et qu'à ce titre, les volumes à transporter sont approximatifs et nullement garantis.

CA 2015-06-035.07

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la proposition de Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, ils invitent Mme Catherine Dagenais, vice-présidente à la stratégie commerciale et à l'expérience client, à se joindre à la séance.

CA 2015-06-035.07

(suite)

Art. 21, 22, 23, 24, 27

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-04-021.05], **il est unanimement résolu :**

1. d'octroyer, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la poursuite du partenariat d'affaires avec PwC, pour les services de consultation et d'accompagnement dans la mise en œuvre des recommandations découlant de l'audit d'optimisation de la vice-présidence à la commercialisation, à PWC, une provision supplémentaire de _____ portant l'ensemble du dossier d'optimisation à _____

Art. 21, 22, 23, 24, 27

Sur ce, les membres du conseil d'administration remercient Mme Dagenais pour sa participation et cette dernière quitte la séance.

CA 2015-06-036

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ D'AUDIT

CA 2015-06-036.01

Procès-verbal de la 1^{re} séance du comité d'audit tenue le 18 mars 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Johanne Brunet, présidente du comité d'audit, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-06-036.02

Compte-rendu de la 2^e séance du comité d'audit du 3 juin 2015 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Johanne Brunet, présidente du comité d'audit, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Brunet soumet les recommandations du comité d'audit aux membres du conseil d'administration.

CA 2015-06-036.03

États financiers consolidés – Exercice clos le 28 mars 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, sur la proposition de Mme Johanne Brunet, présidente du comité d'audit, ils invitent M. Daniel Séguin, directeur des services comptables, à se joindre à la séance.

M. Séguin présente le sommaire des résultats des états financiers consolidés de l'exercice clos le 28 mars 2015, le flux de trésorerie et les indicateurs de performance.

Art. 21, 22, 35

Après discussion, sur la recommandation du comité d'audit [CAT 2015-02-009.01], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver, tels que présentés, les états financiers consolidés de la Société des alcools du Québec pour l'exercice clos le 28 mars 2015;
2. de mandater M. Sylvain Simard et Mme Johanne Brunet pour signer les états financiers au nom du conseil d'administration.

Sur ce, les membres du conseil d'administration remercient M. Séguin pour sa participation et ce dernier quitte la séance.

CA 2015-06-036.04 Revue financière - Rapport annuel 2015 – Exercice clos le 28 mars 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, le président et chef de la direction fait état des

Art. 21, 22, 30.1, 35

est unanimement résolu :

1. d'approuver la revue financière et le rapport annuel 2015.

CA 2015-06-036.05

Communiqué de presse – États financiers consolidés - Exercice clos le 28 mars 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis dont ils ont reçu copie corrigée sous pli séparé et après discussion, **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver le communiqué de presse portant sur les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 28 mars 2015.

CA 2015-06-036.06

Art. 34, 35

CA 2015-06-036.07

Gestion intégrée des risques d'entreprise

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, tel que discuté [CA 2015-01-004], Mme Johanne Brunet, présidente du comité d'audit, souligne qu'une réunion de travail, avec les membres du comité, s'est tenue le 25 mai 2015 pour examiner le processus proposé pour l'implantation de la gestion intégrée des risques d'entreprise (GIRE). Elle résume les principes retenus pour lesquels le comité a donné son accord :

Art. 29, 35, 37

Art. 29, 35, 37

Après discussion, les membres du conseil d'administration se déclarent satisfaits du processus présenté.

CA 2015-06-036.08 Auditeurs externes – Option de renouvellement – Recommandation du gouvernement

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

Art. 30.1, 35, 37

sur la recommandation du comité d'audit [CAT 2015-02-016], **il est unanimement résolu :**

1. de recommander au gouvernement l'exercice de l'option de renouvellement prévue au contrat de RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON, pour effectuer une mission d'audit de l'information financière, pour les exercices financiers se terminant le 26 mars 2016, le 25 mars 2017 et le 31 mars 2018, le tout suivant les termes définis au contrat.

CA 2015-06-037

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CA 2015-06-037.01

Procès-verbal de la 2^e séance du comité des ressources humaines tenue le 18 mars 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-06-037.02

Procès-verbal de la 3^e séance du comité des ressources humaines tenue le 6 mai 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-06-037.03

Compte-rendu de la 4^e séance du comité des ressources humaines du 3 juin 2015 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, le président du conseil soumet les recommandations du comité des ressources humaines aux membres du conseil d'administration.

CA 2015-06-037.04
Évaluation de la performance 2014-2015 – Révisions salariales 2015 et
Bonification 2014-2015 - Vice-présidents

Art. 35, 40

Mme Suzanne Paquin et M. Stéphane Garon quittent la séance.

Après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2015-04-022.01], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser les augmentations salariales et la bonification de chacun des vice-présidents conformément au montant indiqué au tableau de rémunération 2015 et ce, rétroactivement au 31 mars 2015;

Note : La décision du conseil d'administration a été transmise à la secrétaire par la présidente du comité des ressources humaines

CA 2015-06-037.05
Évaluation de la performance 2014-2015 – Révision salariale 2015 et
Bonification 2014-2015 – Président et chef de la direction - Alain Brunet

Les membres du comité des ressources humaines ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils conviennent de tenir un huis clos pour discuter des prochains sujets.

M. Alain Brunet quitte la séance

Après discussion, considérant :

Art. 35, 40

sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2015-04-022.03], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser à M. Alain Brunet une augmentation salariale de 4 % de son salaire de base selon la matrice d'augmentations salariales du personnel cadre et non syndiqué 2015 [CR 2015-02-013 et CA 2015-03-018.03];
2. d'autoriser, conformément au décret 1204-2013 du 20 novembre 2013 de M. Alain Brunet, le versement d'un boni de 46 297 \$ représentant 12,33 % de son salaire au 28 mars 2015 et ce, selon le programme en vigueur.

Note : La décision du conseil d'administration a été transmise à la secrétaire par la présidente du comité des ressources humaines.

CA 2015-06-037.06

Gestion de la performance 2015-2016 – Objectifs – Président et chef de direction – M. Alain Brunet

Les membres du comité des ressources humaines ayant préalablement pris connaissance du document soumis, et après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2015-04-022.04], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver les objectifs 2015-2016 du président et chef de la direction.

Note : La décision du conseil d'administration a été transmise à la secrétaire par la présidente du comité des ressources humaines.

CA 2015-06-038 AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 15 octobre 2015/**

PROCÈS-VERBAL de la 7^e séance de l'année 2015 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le **jeudi 27 août**, à compter de **08 h 00**.

PRÉSENTS :

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Danièle Bergeron
Madame Céline Blanchet
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Monsieur Sylvain Lafrance
Madame Lucie Martel
Madame Louise Ménard (au téléphone)
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Poste vacant

Madame Suzanne Paquin, secrétaire
Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe

ABSENTE :

Madame Hélène Lévesque

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

MOT DE FÉLICITATIONS – MME JOHANNE BRUNET

Au nom des membres du conseil d'administration, M. Alain Brunet, président et chef de la direction, félicite Mme Johanne Brunet pour sa nomination qui succède à M. Sylvain Simard à la présidence du conseil d'administration.

MOT DE BIENVENUE À MME LYNE BOUCHARD ET M. MARC G. BRUNEAU

Au nom des membres du conseil d'administration, la présidente du conseil souhaite la bienvenue à Mme Lyne Bouchard qui succède à Mme Liliane Colpron et à M. Marc G. Bruneau qui succède à M. Douglas M. Deruchie.

REMERCIEMENTS À M. SYLVAIN SIMARD, PRÉSIDENT DU CONSEIL SORTANT

Sur la proposition de la présidente du conseil, les remerciements du conseil d'administration sont adressés à M. Sylvain Simard, dont le mandat s'est terminé le 18 août 2015, pour l'intérêt et la haute contribution qu'il a apportés à l'administration de la Société des alcools du Québec.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour dont ils ont reçu copie sous pli séparé, ils conviennent n'avoir aucun sujet à y ajouter.

CA 2015-07-039

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 6^e SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 4 JUIN 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

SUIVI DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2015-07-040

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL

CA 2015-07-040.01

Remplacement de la présidente du conseil en cas d'absence ou d'empêchement

La présidente du conseil souligne que suivant l'article 13 de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le conseil d'administration doit désigner, selon ses priorités, l'un des présidents des comités visés à l'article 19 pour remplacer la présidente du conseil en cas d'absence ou d'empêchement.

Après discussion, **il est unanimement résolu** :

1. de désigner, en remplacement de la présidente du conseil en cas d'absence ou d'empêchement, pour la période du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2016, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines.

CA 2015-07-040.02.

Calendrier des séances du conseil d'administration et ses comités - 2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, ils approuvent le calendrier de l'année 2016 des séances du conseil d'administration et de ses comités.

CA 2015-07-040.03

Formation des comités du conseil 2015

Faisant suite à la nomination de trois nouveaux membres au sein du conseil d'administration et après consultation auprès de ces derniers, la présidente du conseil a proposé au comité de gouvernance, d'éthique et de communications une révision de la formation des comités du conseil.

Après étude du document soumis et discussion, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2015-04-031], **il est unanimement résolu** :

Comité de gouvernance, d'éthique et de communications :

1. d'accorder un renouvellement de mandat à Mme Céline Blanchet, Mme Nicole Diamond Gélinas et Mme Louise Ménard ainsi qu'à M. Sylvain Lafrance comme membres de ce comité.

2. de nommer M. Thierry Dorval comme président de ce comité et Mme Hélène Lévesque comme membre de ce comité.

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

Comité d'audit :

3. d'accorder un renouvellement de mandat à Mme Danièle Bergeron et Mme Nicole Diamond Gélinas comme membres de ce comité;
4. de nommer M. Jean-Marie Toulouse comme président de ce comité et Mme Lyne Bouchard ainsi que M. Marc G. Bruneau comme membres de ce comité

Comité des ressources humaines :

5. d'accorder un renouvellement de mandat à Mme Lucie Martel comme présidente du comité et à Mme Louise Ménard ainsi qu'à M. Sylvain Lafrance et M. Jean-Marie Toulouse comme membres de ce comité;
6. de nommer Mme Hélène Lévesque et M. Marc G. Bruneau comme membres de ce comité

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

Comité des pratiques commerciales :

7. d'accorder un renouvellement de mandat à Mme Danièle Bergeron comme présidente du comité et à Mme Céline Blanchet, Mme Lucie Martel, Mme Louise Ménard ainsi qu'à M. Alain Brunet et M. Thierry Dorval comme membres de ce comité;
8. de nomme Mme Lyne Bouchard comme membre de ce comité

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

CA 2015-07-041

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2015-07-041.01
Résultats financiers – Période 05 2015-2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis dont ils ont reçu copie sous pli séparé, le président et chef de la direction commente les résultats financiers de la période 05 2015-2016 se terminant le 15 août 2015. Il souligne que

Art. 21, 22, 35, 37

CA 2015-07-041.02

Sur la proposition du président et chef de la direction, les membres du conseil d'administration invitent M. Richard Genest, vice-président et chef de la direction financière, à se joindre à la séance.

Art. 35, 37

Art. 35, 37

CA 2015-07-041.03
Service « Cliquez Achetez Ramassez » - Rapport d'étape

Dans le cadre du service « Cliquez Achetez Ramassez », le président et chef de la direction explique que l'offre de produits offerts dans SAQ.com a

Art. 21, 22, 35, 37

CA 2015-07-041.04
Plan stratégique 2016-2018 – Amendement et recommandation au gouvernement

Dans le cadre de l'approbation du Plan stratégique 2016-2018, le président et chef de la direction explique que le ministère des Finances a demandé que des modifications soient apportées au document afin de tenir compte des données du rapport annuel 2015.

Après étude du document soumis et discussion, **il est unanimement résolu :**

1. de recommander au gouvernement l'approbation du Plan stratégique 2016-2018 de la Société des alcools du Québec dont copie amendée est jointe en annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence la résolution CA 2015-03-015.08

CA 2015-07-041.05
Demandes d'accès à l'information

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la secrétaire fait état des récentes demandes d'accès à l'information reçues au cours des dernières semaines.

CA 2015-07-042

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES PRATIQUES
COMMERCIALES

CA 2015-07-042.01
Procès-verbal de la 4^e séance du comité des pratiques commerciales
tenue le 4 juin 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-07-042.02
Compte-rendu de la 5^e séance du comité des pratiques commerciales
tenue le 25 août 2015 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Bergeron soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2015-07-042.03
Acquisition des services professionnels pour modifier l'application mobile
SAQ

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

Art. 35

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-05-025.02], **il est unanimement résolu :**

Art. 21, 22, 23, 24, 27

1. de ratifier, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], l'entente négociée de gré à gré avec TECHSOLCOM, pour des services professionnels requis par le projet de mobilité transactionnelle, dont les travaux prennent fin le 30 novembre 2015, une provision additionnelle de portant le coût total à

CA 2015-07-042.04
Gestion par catégories – Logiciel de planographie – Négociation de
gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

Art. 35

Art. 35

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-05-025.03], **il est unanimement résolu :**

Art. 21, 22, 23, 24, 27

1. de ratifier le versement d'une somme de _____ à SYSTEMATIX TECHNOLOGIES INC. pour des services de gestion de changement, de formation et de mise à niveau de l'application;

Art. 21, 22, 23, 24, 27

2. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], pour des services professionnels pour la mise à niveau et l'évolution du logiciel de planographie et pour d'éventuelles modifications découlant de l'évolution des stratégies commerciales de la Société, un contrat à SYMPHONY EYC (anciennement Aldata), pour une période de trois ans, se terminant le 31 mars 2018, une provision de _____

CA 2015-07-042.05

Maison d'édition et de publication commerciale – Appel d'offres SP-1583 – Deuxième et dernière année d'option de renouvellement

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

Art. 35

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-05-025.04], **il est unanimement résolu :**

Art. 21, 22, 23, 24, 27

1. d'exercer la deuxième et dernière année d'option de renouvellement prévue au contrat SP 1583 - Maison d'édition et de publications commerciales, une provision de _____ pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016, à TVA ACCÈS INC.

CA 2015-07-042.06

Succursale *Express* Notre-Dame-de-Grâce (rue Sherbrooke ouest)
(N° 23092) – Prolongation – Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et considérant :

Art. 35

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-05-026.01], **il est unanimement résolu :**

Art. 21, 22, 23, 24, 27

1. d'autoriser la prolongation du bail de la succursale *Express* Notre-Dame-de-Grâce (N° 23092) pour une période de trois (3) ans, soit du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2019 aux mêmes clauses et conditions du bail présentement en vigueur, à l'exception du loyer annuel de base de la prolongation qui sera à _____ le mètre carré et de la clause bris de vitrine qui sera maintenant à la charge de la SAQ.

CA 2015-07-042.07
Succursale *Signature* Complexe Les Ailes (N° 23113) – Prolongation
– Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et considérant :

Art. 35

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-05-026.02], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser la prolongation du bail de la succursale *Signature* Complexe Les Ailes (N° 23113) pour une période d'un (1) an, soit du 1^{er} février 2016 au 31 janvier 2017, aux mêmes frais, clauses et conditions du bail actuel. Les loyers annuels de base présentement en vigueur demeureront les mêmes, soit ;

Art. 21, 22, 23, 24, 27

CA 2015-07-042.08
Succursale *Express* Sainte-Thérèse (rue Saint-Charles) (N° 23212) –
Prolongation – Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et considérant :

Art. 35

Art. 35

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-07-026.03], **il est unanimement résolu :**

Art. 21, 22, 23, 24, 27

1. d'autoriser la prolongation du bail de la succursale Ste-Thérèse/ rue St-Charles (N° 23212) pour une période de trois (3) ans, soit du 4 décembre 2015 au 3 décembre 2018, aux mêmes frais, clauses et conditions du bail actuel. Le loyer annuel de base de la prolongation demeurera à le mètre carré calculé sur la superficie locative actuelle de 230,40 mètres carrés.

CA 2015-07-042.09

Succursale Centre Le Boulevard (N° 23344) – Prolongation –
Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et considérant :

Art. 35

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-07-026.04], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser la prolongation du bail de la succursale Centre Le Boulevard (N° 23344), dont l'échéance est le 30 avril 2016, pour une période de trois (3) ans, soit du 1^{er} mai 2016 au 30 avril 2019 aux mêmes frais, clauses et conditions, à l'exception du loyer annuel de base de la prolongation qui sera à le mètre carré calculé sur la superficie locative actuelle de 811,11 mètres carrés.
2. de plus, sur préavis écrit de 90 jours, la SAQ aura le privilège d'exercer une option de renouvellement de deux (2) ans aux mêmes frais, clauses et conditions de la prolongation, à l'exception du loyer annuel de base de l'option qui sera à le mètre carré calculé sur la superficie locative actuelle de 811,11 mètres carrés.

Art. 21, 22, 23, 24, 27

CA 2015-07-043

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ D'AUDIT

CA 2015-07-043.01

Procès-verbal de la 2^e séance du comité d'audit tenue le 3 juin 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Johanne Brunet, présidente du conseil, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-07-043.02

Compte-rendu de la 3^e séance du comité d'audit du 26 août 2015 –
Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Johanne Brunet, présidente du conseil, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2015-07-043.03

Rapport financier intermédiaire – 1^{er} trimestre 2015-2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, la présidente du conseil fournit des explications additionnelles sur le rapport financier intermédiaire du premier trimestre 2015-2016.

Art.35, 37

En vertu de l'article 59 de la *Loi sur la Société des alcools du Québec*, le ministre des Finances doit déposer le rapport annuel d'activités et les états financiers devant l'Assemblée nationale dans les 15 jours de leur réception ou, si elle ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise de ses travaux. Comme la session ne reprend que le 15 septembre 2015, il faut donc attendre son dépôt avant de publier le communiqué de presse sur le rapport financier intermédiaire du premier trimestre 2015-2016.

Art. 35, 37, 39

Finalement, la présidente du conseil passe en revue les rapports du Service de l'audit interne et des suivis demandés par le comité d'audit.

CA 2015-07-044

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE COMMUNICATIONS

CA 2015-07-044.01

Procès-verbal de la 3^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 3 juin 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Sylvain Lafrance, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-07-044.02

Compte-rendu de la 4^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications du 26 août 2015 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Sylvain Lafrance, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, M. Lafrance soumet les recommandations du comité de gouvernance, d'éthique et de communications aux membres du conseil d'administration.

CA 2015-07-044.03
Politique des dons et commandites - Refonte

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2015-04-023], **il est unanimement résolu :**

1. d'adopter la politique de dons et commandites de la Société des alcools du Québec, dont copie du document dûment refondue est jointe en annexe « B » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence les résolutions CPC 2011-06-029.02 et CA 2011-07-050.11.

CA 2015-07-044.04
Plan de développement durable 2016-2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2015-04-026], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le plan de développement durable 2016-2018 de la Société des alcools du Québec, dont copie du document est jointe en annexe « C » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. de recommander au conseil d'administration de déposer à l'Assemblée nationale le plan d'action de développement durable 2016-2018 de la Société des alcools du Québec selon le gabarit proposé par le gouvernement.

CA 2015-07-044.05
Politique de confidentialité - Adoption

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2015-04-027], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver la politique de confidentialité de la Société des alcools du Québec, dont copie du document dûment refondue est jointe en annexe « D » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2015-07-044.06
Ombudsman des relations d'affaires et du personnel – Renouvellement de contrat

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2015-04-028], **il est unanimement résolu :**

Art. 35, 37

1. d'autoriser le renouvellement de contrat de M. Gilles Pharand à titre d'ombudsman des relations d'affaires et du personnel de la Société des alcools du Québec, pour une période d'un (1) an, soit du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2016 à un tarif horaire révisé à ⁽¹⁾ dont copie du contrat est jointe en annexe « E » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Note (1) : Le tarif horaire sera révisé suite à la publication par Statistiques Canada de l'indice des prix à la consommation 2015.

CA 2015-07-044.07
Nomination d'un administrateur par la Société des alcools du Québec au conseil d'administration de Global Wine & Spirits

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2015-04-029], **il est unanimement résolu :**

1. de nommer M. Jean-François Bergeron administrateur au conseil d'administration du commandité 9095-4447 Québec inc. de Global Wine & Spirits en remplacement de M. Jean-François Thériault;

2. d'amender l'alinéa 1 de la résolution CA 2014-01-004.07.

CA 2015-07-045 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CA 2015-07-045.01
Procès-verbal de la 4^e séance du comité des ressources humaines tenue le 28 mai 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-07-046 HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, M. Alain Brunet, Mmes Martine Comtois et Suzanne Paquin quittent la séance.

CA 2015-07-047 AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 3 décembre 2015 /**

PROCÈS-VERBAL de la 8^e séance de l'année **2015** du conseil d'administration de la **SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC**, tenue au siège social, le **jeudi 15 octobre**, à compter de **08 h 00**.

PRÉSENTS :

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Danièle Bergeron
Madame Céline Blanchet
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Monsieur Sylvain Lafrance
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Madame Louise Ménard
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Poste vacant

Madame Suzanne Paquin, secrétaire
Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour dont ils ont reçu copie sous pli séparé, ils conviennent n'avoir aucun sujet à y ajouter.

CA 2015-08-048

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 7^e SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 27 AOÛT 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

SUIVI DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2015-08-049

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL

CA 2015-08-049.01 Devoir de l'administrateur

Dans le cadre de l'arrivée de nouveaux membres au conseil d'administration, la présidente du conseil souhaite faire un rappel sur les principales attentes relatives au rôle d'administrateur, et ce, bien que le conseil s'acquitte efficacement de ses fonctions. Plus particulièrement, elle évoque que la loi précise le devoir juridique d'un administrateur qui notamment est tenu à des obligations de bonne foi, de confiance, de confidentialité et d'honnêteté. Également, elle rappelle que le Code d'éthique des membres du conseil d'administration de la Société des alcools du Québec établit les normes et les règles de conduite régissant la confidentialité.

CA 2015-08-049.02 Rencontre des membres du conseil d'administration
--

La présidente du conseil indique qu'elle rencontre individuellement chaque membre du conseil d'administration. Elle souligne que cette prise de contact permet d'échanger sur les attentes respectives de part et d'autre. Au terme de ces rencontres, elle partagera les informations recueillies avec le conseil et le président et chef de la direction.

Par ailleurs, la présidente du conseil fait état qu'elle rencontrera prochainement les représentants du Vérificateur général et le ministre des Finances.

CA 2015-08-050

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2015-08-050.01
Résultats financiers – Période 06 2015-2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, le président et chef de la direction commente les résultats financiers de la période 06 2015-2016 se terminant le 12 septembre 2015. Il souligne que

Art. 21, 21, 35, 37

CA 2015-08-050.02
Plan stratégique 2016-2018 – 1^{er} trimestre 2015-2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent Mme Nathalie Duchesnay, directrice du développement stratégique et du Bureau de projets, à se joindre à la séance.

Mme Duchesnay rappelle que, dans le cadre du *Plan stratégique 2016-2018*, un rapport d'étape est effectué à chaque trimestre au conseil d'administration. Pour chacune des trois orientations stratégiques, elle présente, pour le premier trimestre 2015-2016, les indicateurs liés aux résultats générés par les objectifs.

Art. 35

Art. 35**CA 2015-08-050.03**
Accord de partenariat Transpacifique

Faisant suite à une demande d'un membre du conseil d'administration, la secrétaire explique qu'une revue des grands principes contenus dans l'Accord de partenariat Transpacifique (PTP) a été effectuée. Ce traité multilatéral de libre-échange a été signé le 5 octobre 2015. De façon plus spécifique, elle identifie les faits saillants en matière de vins et de spiritueux mais, également, en ce qui a trait aux sociétés d'État et aux règles de traitement national. De façon générale, ce traité créera de nouveaux débouchés pour un ensemble de produits alimentaires ainsi que pour les vins et spiritueux. En éliminant les droits de douane, le PTP permettra entre autres d'améliorer sensiblement les perspectives d'accès au marché pour le secteur canadien des vins et spiritueux. Concernant les sociétés d'État, celles-ci sont devenues de plus en plus importantes au sein de l'économie mondiale, livrant concurrence dans toute une gamme de secteurs et de marchés. Les accords de libre-échange comportent tous des dispositions exécutoires sur les sociétés d'État afin de promouvoir l'adoption de pratiques commerciales équitables. Le PTP ne fait pas exception à cette règle et l'objectif de son chapitre sur les sociétés d'État consiste à limiter la capacité des gouvernements de fausser les échanges commerciaux ou de créer des obstacles à l'investissement au moyen de société d'État.

CA 2015-08-050.04**Art. 30.1, 35, 37, 39**

Art. 30.1, 35, 37, 39

CA 2015-08-050.05
Demandes d'accès à l'information

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la secrétaire fait état des récentes demandes d'accès à l'information reçues au cours des dernières semaines.

CA 2015-08-051

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES PRATIQUES
COMMERCIALES

CA 2015-08-051.01
Procès-verbal de la 5^e séance du comité des pratiques commerciales
tenue le 25 août 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-08-051.02
Compte-rendu de la 6^e séance du comité des pratiques commerciales
tenue le 13 octobre 2015 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Bergeron soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2015-08-051.03
Programme SAQ *Inspire* - Résultats

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, résume le contenu de la campagne médiatique du programme SAQ *Inspire* dont le lancement s'est fait le 1^{er} octobre 2015. Elle souligne que la campagne a eu beaucoup d'impact et a stimulé les inscriptions au programme. À ce jour, plus de

Art. 21, 22

CA 2015-08-051.04
Gestion du parc de véhicules automobiles – Prolongation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

Art. 35

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-06-030.01], **il est unanimement résolu :**

Art. 21, 22, 27

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], pour les services de la gestion de la flotte de véhicules automobiles, une prolongation du contrat à DERAGON LOCATION INC, pour une période de 4 mois, représentant une provision de _____ (excluant les taxes).

CA 2015-08-051.05

Contrat de support et maintenance du logiciel de gestion des douanes –
Négociation de gré à gré - Prolongation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

Art. 35

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-06-030.02], **il est unanimement résolu :**

Art. 21, 22, 23, 24, 27

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la signature d'un contrat négocié de gré à gré, pour le renouvellement de services de support et de maintenance pour le logiciel de gestion des douanes, représentant une provision de _____ à MANAGEMENT SYSTEMS RESOURCE, pour une période de deux ans, s'échelonnant du 1^{er} août 2015 au 31 juillet 2017.

CA 2015-08-051.06 Services de paiement électronique – SP- 1560 - Écart à la commande

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

Art. 35

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-06-030.03], **il est unanimement résolu :**

Art. 21, 22, 23, 24, 27

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], une provision supplémentaire de à SERVICE AUX COMMERÇANTS TD et ce, jusqu'au 30 septembre 2018.

CA 2015-08-051.07 Plan directeur des technologies de l'information

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Danièle Bergeron, présidente du comité des pratiques commerciales, fait état que M. Jean-François Bergeron, vice-président aux technologies de l'information, a présenté son plan directeur. Elle souligne que ce plan permet d'orienter les efforts en fonction des projets TI du plan stratégique et de mobiliser toutes les parties prenantes pour la réalisation de la stratégie TI.

Au terme de la présentation de M. Bergeron, les membres du comité des pratiques commerciales ont rappelé qu'en vertu de la *Loi sur la*

gouvernance et la gestion des ressources informationnelles, un plan triennal 2016- 2018 doit être déposé pour les projets TI planifiés ainsi que pour les projets prévus pour le prochain exercice financier. Ces derniers ont reconnu également l'importance de se doter d'un tableau de bord TI avec des indicateurs de performance financiers et non financiers.

CA 2015-08-051.08
Succursale Asbestos (N° 23117) – Prolongation – Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et considérant :

Art. 35

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-06-031.01], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser la prolongation du bail de la succursale Asbestos (N° 23117), pour une période de cinq (5) ans, soit du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2021 le tout suivant les termes définis à la résolution CPC 2015-06-031.01.

CA 2015-08-051.09
Succursale Saint-François (N° 23182) – Prolongation – Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et considérant :

Art. 35

Art. 35

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2015-06-031.02], **il est unanimement résolu** :

1. d'autoriser la prolongation du bail de la succursale Saint-François. (N° 23182), pour une période de deux (2) ans, soit du 16 août 2016 au 15 août 2018 le tout suivant les termes définis à la résolution CPC 2015-06-031.02.

CA 2015-08-051.10
Succursale *Signature* (N° 23113) – Suivi

Art. 21, 22, 23, 24, 27

CA 2015-08-052 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE COMMUNICATIONS

CA 2015-08-052.01
Procès-verbal de la 4^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 26 août 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Thierry Dorval, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-08-052.02

Compte-rendu de la 5^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications du 14 octobre 2015 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Thierry Dorval, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, M. Dorval soumet les recommandations du comité de gouvernance, d'éthique et de communications aux membres du conseil d'administration.

CA 2015-08-052.03

Plan de travail 2015-2016 du comité de gouvernance, d'éthique et de communications – Mise à jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Thierry Dorval, président du comité, fait état des éléments ponctuels qui seront ajoutés au plan de travail 2016-2017 du comité. Plus particulièrement, il a été convenu de constituer une banque de candidatures pour les postes d'administrateurs et il les invite à faire parvenir, au secrétariat général, le nom et le curriculum vitae des candidats qu'ils recommandent.

CA 2015-08-052.04

Festival International de Jazz de Montréal

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2015095-038.01], **il est unanimement résolu :**

Art. 21, 22, 23, 24, 27

1. d'autoriser la signature d'une convention de commandite corporative d'une année avec FESTIVAL DE JAZZ DE MONTRÉAL, pour l'année 2016, pour un montant total de 385 000 \$, représentant une contribution financière de _____ et une contribution en produits de _____

CA 2015-08-052.05
Coupe Rogers

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2015-05-038.02], **il est unanimement résolu :**

Art. 21, 22, 23, 24, 27

1. d'autoriser la signature d'une convention de commandite corporative d'une année avec COUPE ROGERS, pour l'année 2016, pour un montant total de 220 000 \$, représentant une contribution financière de et une contribution en produits de

CA 2015-08-052.06
Mondial des cultures de Drummondville

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2015-05-038.03], **il est unanimement résolu :**

Art. 21, 22, 23, 24, 27

1. d'autoriser la signature d'une convention de commandite corporative d'une année avec MONDIAL DES CULTURES DE DRUMMONDVILLE, pour l'année 2016, pour un montant total de 230 000 \$, représentant une contribution financière de et une contribution en produits de

CA 2015-08-052.07
Festival Juste pour Rire

Devant les administrateurs, la présidente du conseil d'administration prend acte de la déclaration d'intérêts présentée par M. Sylvain Lafrance. Ce dernier fait état qu'il a des liens d'affaires avec le Festival Juste pour rire. Il précise donc qu'il s'abstiendra de prendre part aux discussions concernant ce dossier. Cette déclaration d'intérêts est effectuée conformément à l'article 13 du *Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de la Société des alcools du Québec*.

M. Lafrance se retire de la séance.

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2015-05-038.04], **il est unanimement résolu :**

Art. 21, 22, 23, 24, 27

1. d'autoriser la signature d'une convention de commandite corporative d'une année avec FESTIVAL JUSTE POUR RIRE, pour l'année 2016, pour un montant total de 215 000 \$, représentant pour une contribution financière de et une contribution en produits de

M. Lafrance rejoint la séance.

CA 2015-08-052.08 La Grande Dégustation de Montréal
--

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2015-08-038.05], **il est unanimement résolu :**

Art. 21, 22, 23, 24, 27

1. d'autoriser la signature d'une convention de commandite corporative de 2 ans avec LA GRANDE DÉGUSTATION DE MONTRÉAL, pour les années 2016 et 2017, pour un montant total de 300 000 \$, représentant une contribution financière annuelle de

CA 2015-08-052.09 Institut du Québec - Étude sur le commerce en ligne
--

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Thierry Dorval, président du comité, fait état que l'étude sur le commerce en ligne, réalisée par l'Institut du Québec en collaboration avec le CEFRIO, a été déposée pour information. Il souligne que cette étude révèle des éléments très intéressants. Notamment, il indique que les entreprises québécoises tardent à se lancer dans le commerce électronique et celles qui le font sont encore trop peu nombreuses pour servir les marchés étrangers. Or, l'enquête indique que les Québécois achètent en ligne en grande majorité sur des sites internet situés hors Québec puisque trop de marchands sont absents du commerce en ligne au Québec.

CA 2015-08-052.10
Formation continue des administrateurs - Sujets

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Thierry Dorval, président du comité, indique que, pour la formation continue, les trois sujets suivants ont été ajoutés :

- structure de majoration des prix;
- localisation des succursales;
- formation sur les produits.

Note : Les dates retenues pour les prochaines formations seront transmises ultérieurement.

CA 2015-08-053

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CA 2015-08-053.01
Procès-verbal de la 4^e séance du comité des ressources humaines tenue le 28 mai 2015

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2015-08-053.02
Compte-rendu de la 5^e séance du comité des ressources humaines tenue le 14 octobre 2015 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Martel soumet les recommandations du comité des ressources humaines aux membres du conseil d'administration.

CA 2015-08-053.03
Négociations STTSAQ

Art. 27, 35

CA 2015-08-053.04
Programme d'escompte en succursale 2016-2017

Art. 35

Après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2015-05-031], **il est unanimement résolu :**

1. d'adopter le programme d'escompte en succursale 2016-2017, à compter du 1^{er} avril 2016, dont copie du document est jointe en annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2015-08-053.05

Renouvellement de contrats de travail – Vice-présidents

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2015-05-036], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le renouvellement du contrat de travail entre la Société des alcools du Québec et Mme Madeleine Gagnon, vice-présidente aux ressources humaines et ce, du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2019.
2. d'approuver le renouvellement du contrat de travail entre la Société des alcools du Québec et Mme Suzanne Paquin, secrétaire générale et vice-présidente aux services juridiques et ce, du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2019.

CA 2015-08-053.06

Vice-président et chef de la direction financière - Nomination

Art. 35

sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2015-05-038], **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver la nomination de M. Raymond Paré comme vice-président et chef de la direction financière, au salaire annuel de 300 000 \$, à compter du 16 novembre 2015, le tout suivant les termes et conditions stipulés au contrat-type de travail à durée indéterminée des vice-présidents de la Société des alcools du Québec en vigueur depuis le 20 mars 2014 [CR 2014-02-015 et CA 2014-02-015.06].

Art. 35, 37

CA 2015-08-054 HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, M. Alain Brunet, Mmes Martine Comtois et Suzanne Paquin quittent la séance.

CA 2015-08-055 AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE COMITÉ D'AUDIT le 3 juin 2015/
Déposé au Conseil d'administration le 4 juin 2015/**

PROCÈS-VERBAL de la 1^{re} séance de l'année 2015 du comité d'audit de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le mercredi 18 mars, à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS :

Madame Johanne Brunet, présidente du comité
Monsieur Sylvain Simard, président du conseil
Madame Nicole Diamond-Gélinas
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Poste vacant

Madame Suzanne Paquin, secrétaire générale
Madame Martine Comtois, secrétaire générale adjointe

ABSENTE :

Madame Danièle Bergeron

INVITÉS :

Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Monsieur Ramon Galvan, directeur du contrôle et des systèmes financiers
Monsieur Richard Genest, vice-président et chef de la direction financière
Monsieur Denis Lefort, directeur de l'audit interne par intérim
Monsieur Daniel Séguin, directeur des services comptables

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du comité d'audit et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'y ajouter un autre sujet et d'intervertir certains sujets de l'ordre du jour.

... /

CAT 2015-01-001 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 4^e SÉANCE DU COMITÉ D'AUDIT TENUE LE 3 DÉCEMBRE 2014

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

SUIVI DU COMITÉ D'AUDIT

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CAT 2015-01-002 INFORMATIONS FINANCIÈRES

CAT 2015-01-002.01 Rapport financier intermédiaire – 3 ^e trimestre 2014-2015 – clos le 3 janvier 2015

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent

Art. 53, 54

**Art. 21, 22, 23, 24,
27, 37, 39**

**APPROUVÉ PAR LE COMITÉ D'AUDIT le 3 juin 2015/
Déposé au Conseil d'administration le 4 juin 2015/**

PROCÈS-VERBAL de la 1^{re} séance de l'année 2015 du comité d'audit de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le mercredi 18 mars, à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS :

Madame Johanne Brunet, présidente du comité
Monsieur Sylvain Simard, président du conseil
Madame Nicole Diamond-Gélinas
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Poste vacant

Madame Suzanne Paquin, secrétaire générale
Madame Martine Comtois, secrétaire générale adjointe

ABSENTE :

Madame Danièle Bergeron

INVITÉS :

Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Monsieur Ramon Galvan, directeur du contrôle et des systèmes financiers
Monsieur Richard Genest, vice-président et chef de la direction financière
Monsieur Denis Lefort, directeur de l'audit interne par intérim
Monsieur Daniel Séguin, directeur des services comptables

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du comité d'audit et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'y ajouter un autre sujet et d'intervertir certains sujets de l'ordre du jour.

... /

CAT 2015-01-001 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 4^e SÉANCE DU COMITÉ D'AUDIT TENUE LE 3 DÉCEMBRE 2014

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

SUIVI DU COMITÉ D'AUDIT

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CAT 2015-01-002 INFORMATIONS FINANCIÈRES

CAT 2015-01-002.01 Rapport financier intermédiaire – 3 ^e trimestre 2014-2015 – clos le 3 janvier 2015

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent

Art. 53, 54

**Art. 21, 22, 23, 24,
27, 37, 39**

**APPROUVÉ PAR LE COMITÉ D'AUDIT le 3 juin 2015/
Déposé au Conseil d'administration le 4 juin 2015/**

PROCÈS-VERBAL de la 1^{re} séance de l'année 2015 du comité d'audit de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le mercredi 18 mars, à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS :

Madame Johanne Brunet, présidente du comité
Monsieur Sylvain Simard, président du conseil
Madame Nicole Diamond-Gélinas
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Poste vacant

Madame Suzanne Paquin, secrétaire générale
Madame Martine Comtois, secrétaire générale adjointe

ABSENTE :

Madame Danièle Bergeron

INVITÉS :

Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Monsieur Ramon Galvan, directeur du contrôle et des systèmes financiers
Monsieur Richard Genest, vice-président et chef de la direction financière
Monsieur Denis Lefort, directeur de l'audit interne par intérim
Monsieur Daniel Séguin, directeur des services comptables

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du comité d'audit et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'y ajouter un autre sujet et d'intervertir certains sujets de l'ordre du jour.

... /

Après discussion, **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver le rapport financier intermédiaire du 3^e trimestre 2014-2015, clos le 3 janvier 2015.

CAT 2015-01-002.02
 Communiqué de presse – 3^e trimestre 2014-2015 – clos le 3 janvier 2015

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver le communiqué de presse du 3^e trimestre 2014-2015, clos le 3 janvier 2015.

CAT 2015-01-002.03
 Rapport financier intermédiaire – 3^e trimestre 2014-2015 - Comité de divulgation de l'information financière – Compte rendu du 11 mars 2015

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils se déclarent satisfaits du compte rendu du comité de divulgation de l'information financière en date du 11 mars 2015.

CAT 2015-01-003 SERVICE DE L'AUDIT INTERNE

CAT 2015-01-003.01
 Rapport d'activités du directeur par intérim

Art. 35, 37

CAT 2015-01-003.02

Art. 35, 37, 39

CAT 2015-01-003.03
Dons et commandites - Rapport

Art. 35, 37, 39

CAT 2015-01-003.04 Sécurité RH-Paie - Suivi
--

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent Mme Diane Lavoie, directrice des risques et de la sécurité TI, à se joindre à la séance.

Dans le cadre du suivi du mandat d'audit sur la revue de la sécurité de l'application RH-Paie [CAT 2014-04-032.03], M. Denis Lefort, déjà présent à la séance, rappelle que

Art. 29, 35, 37, 39

Sur ce, les membres du comité d'audit remercient Mme Lavoie pour sa participation et cette dernière quitte la séance.

CAT 2015-01-004 REVUE DES ACTIVITÉS

Art. 35, 37, 41

Art. 35, 37, 39, 41CAT 2015-01-005 PLAN DE TRAVAIL DU COMITÉ D'AUDIT 2015-2016

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils se déclarent satisfaits du plan de travail du comité d'audit 2015-2016.

CAT 2015-01-006 HUIS CLOS AVEC LE DIRECTEUR DE L'AUDIT INTERNE PAR INTÉRIM

Les membres du comité d'audit ayant convenu de tenir un huis clos avec M. Denis Lefort, directeur de l'audit interne par intérim, Mmes Martine Comtois et Suzanne Paquin ainsi que MM. Alain Brunet, Ramon Galvan, Richard Genest et Daniel Séguin quittent la séance.

CAT 2015-01-007 HUIS CLOS

Les membres du comité d'audit ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Caroline Blais, Karine Desrochers ainsi que MM. Denis Lefort et Mario Venditti quittent la séance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE COMITÉ D'AUDIT le 26 août 2015/
Déposé au Conseil d'administration le 27 août 2015/**

PROCÈS-VERBAL de la 2^e séance de l'année **2015** du comité d'audit de la **SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC**, tenue au siège social, le mercredi **3 juin**, à compter de **08 h 00**.

PRÉSENTS :

Madame Johanne Brunet, présidente du comité
Monsieur Sylvain Simard, président du conseil
Madame Danièle Bergeron
Madame Nicole Diamond-Gélinas
Poste vacant

Madame Suzanne Paquin, secrétaire générale
Monsieur Stéphane Garon

ABSENTS :

Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe
Monsieur Jean-Marie Toulouse

INVITÉS :

Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Monsieur Ramon Galvan, directeur du contrôle et des systèmes financiers
Monsieur Denis Lefort, directeur de l'audit interne par intérim
Monsieur Daniel Séguin, directeur des services comptables

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du comité d'audit et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent n'avoir aucun sujet à y ajouter.

... /

CAT 2015-02-008 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 1^{re} SÉANCE DU
COMITÉ D'AUDIT TENUE LE 18 MARS 2015

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

SUIVI DU COMITÉ D'AUDIT

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CAT 2015-02-009 INFORMATIONS FINANCIÈRES – EXERCICE CLOS LE 28 MARS
2015

CAT 2015-02-009.01 États financiers consolidés - Exercice clos le 28 mars 2015

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent Mme Karine Desrochers et M. Mario Venditti de Raymond Chabot Grant Thornton ainsi que Mme Caroline Blais et M. Roch Guérin, du Vérificateur général du Québec, à rejoindre M. Daniel Séguin, déjà présent à la séance.

En l'absence de M. Richard Genest, vice-président et chef de la direction financière, M. Séguin fait la lecture des états financiers consolidés de la Société des alcools du Québec pour l'exercice financier clos le 28 mars 2015.

Art. 21, 22, 35, 37

Art. 21, 22, 35, 37

Après discussion, les membres du comité d'audit **recommandent au conseil d'administration :**

1. d'approuver, tels que présentés, les états financiers consolidés de la Société des alcools du Québec pour l'exercice clos le 28 mars 2015;
2. de mandater M. Sylvain Simard et Mme Johanne Brunet pour signer les états financiers au nom du conseil d'administration.

[Recommandation acceptée CA 2015-06-036.03]

CAT 2015-02-009.02

Revue financière - États financiers consolidés - Exercice clos le 28 mars 2015

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Daniel Séguin, déjà présent à la séance, passe en revue les notes afférentes aux états financiers consolidés de l'exercice clos le 28 mars 2015.

**Art. 21, 21, 30.1,
35, 37**

Après discussion, les membres du comité d'audit **recommandent au conseil d'administration :**

1. d'approuver, avec les modifications demandées, la revue financière du rapport annuel 2015.

Note : Le conseil d'administration a approuvé la recommandation sous réserve que les échanges avec le ministère des Finances soient à la satisfaction de la Société des alcools du Québec [CA 2015-06-036.04].

CAT 2015-02-009.03

Communiqué de presse- États financiers consolidés - Exercice clos le 28 mars 2015

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils demandent d'apporter certaines modifications au communiqué de presse.

Après discussion, les membres du comité d'audit demandent de reporter l'approbation du communiqué de presse révisé au conseil d'administration du 4 juin 2015.

CAT 2015-02-009.04

Attestation financière du président et chef de la direction et du vice-président et chef de la direction financière - États financiers consolidés - Exercice clos le 28 mars 2015

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils se déclarent satisfaits de l'attestation financière de M. Alain Brunet, président et chef de la direction et de M. Richard Genest, vice-président et chef de la direction financière, datée du 4 juin 2015.

CAT 2015-02-010 ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DES SYSTÈMES DE CONTRÔLES INTERNES 2014-2015

Art. 21, 22, 29, 35, 37

Art. 21, 22, 29, 35, 37

CAT 2015-02-011 COMITÉ DE DIVULGATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE –
COMPTE-RENDU DU 27 MAI 2015 - ÉTATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS - EXERCICE CLOS LE 28 MARS 2015

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils se déclarent satisfaits du compte rendu du comité de divulgation de l'information financière en date du 27 mai 2015.

CAT 2015-02-012 RÉSULTATS DE L'AUDIT – ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS -
EXERCICE CLOS LE 28 MARS 2015

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance du document soumis, déjà présents à la séance, résument les travaux d'audit ayant été effectués par les auditeurs au cours de leur mandat. De plus, aucune anomalie significative ayant un impact sur les résultats n'a été décelée. Ils précisent que le rapport de constatations sur leurs travaux d'audit sera déposé au comité d'audit du 26 août 2015.

**Art. 21, 22, 29, 35
37, 41, 53, 54**

**Art. 21, 22, 29, 35
37, 41, 53, 54**

CAT 2015-02-013

**Art. 21, 22, 29,
35, 37, 41**

CAT 2015-02-014 SERVICE DE L'AUDIT INTERNE

CAT 2015-02-014.01 Gestion des risques d'entreprise
--

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance du document soumis, tel que discuté [CA 2015-01-004], la présidente du comité souhaite remercier les membres du comité pour leur participation à la réunion de travail du 25 mai 2015 concernant le processus d'implantation de la gestion intégrée des risques d'entreprise (GIRE).

À cet égard, M. Denis Lefort, déjà présent à la séance, résume les principes qui ont été retenus lors de cette discussion :

Art. 21, 22, 39

Après discussion, les membres du comité d'audit approuvent le processus de la GIRE proposé par la direction de la Société, lequel est conforme aux recommandations du rapport d'audit déposé au conseil d'administration du 29 janvier 2015 [CA 2015-01-004].

... /

CAT 2015-02-014.02 Bureau de projets – Constatations et recommandations
--

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Denis Lefort, déjà présent à la séance, fait un compte rendu des échanges que les membres du comité ont eus sur l'évaluation du niveau de maturité du Bureau de projets, à leur réunion de travail tenue le 25 mai 2015 [CAT 2015-02-014.01].

Art. 29, 35, 37, 39

Après discussion, les membres du comité d'audit sont d'accord avec les recommandations proposées qui permettront au Bureau de projets de renforcer son rôle sur le plan du contrôle des projets et d'exercer un rôle complémentaire et essentiel en mode stratégique.

CAT 2015-02-014.03 Politique et processus de délégation d'autorité

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Denis Lefort, déjà présent à la séance, fait un compte rendu des échanges que les membres du comité ont eus sur l'optimisation de la politique et du processus de délégation d'autorité, à leur réunion de travail tenue le 25 mai 2015 [CAT 2015-02-014.01].

Les faits saillants de ce rapport sont les suivants :

Art.35, 37, 39

CAT 2015-02-014.04 Rapport d'activités de l'Audit interne pour la période du 18 mars 2015
--

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Denis Lefort, déjà présent à la séance, présente son rapport d'activités en date 29 mai 2015. Puis, il fournit des informations additionnelles sur les mandats en cours et sur les priorités à venir.

Sur ce, M. Lefort souligne que son mandat de directeur de l'audit interne par intérim à temps plein se terminera le 5 juin 2015. Toutefois, il a accepté de continuer à temps partiel et ce, jusqu'au retour de Mme Francine Tessier, qui reprendra ses fonctions de directrice à la fin du mois d'août 2015.

... /

CAT 2015-02-015 HUIS CLOS AVEC LES AUDITEURS EXTERNES ET LES REPRÉSENTANTS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Les membres du comité d'audit ayant convenu de tenir un huis clos avec les auditeurs externes, Mme Suzanne Paquin ainsi que MM. Alain Brunet, Ramon Galvan, Stéphane Garon, Denis Lefort et Daniel Séguin se retirent de la séance.

Les membres du comité d'audit ayant complété leurs délibérations Mme Suzanne Paquin ainsi que MM. Brunet, Garon et Lefort sont invités à rejoindre la séance. Mmes Caroline Blais et Karine Desrochers ainsi que MM. Roch Guérin et Mario Venditti ont quitté la séance.

CAT 2015-02-016 AUDITEURS EXTERNES – OPTION DE RENOUVELLEMENT - RECOMMANDATION AU GOUVERNEMENT

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la secrétaire rappelle que la firme Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) a été nommée par voie de décret le 18 octobre 2012 pour agir conjointement avec le Vérificateur général du Québec afin d'auditer les livres et comptes de la Société des alcools du Québec pour les exercices 2013, 2014 et 2015. Cela faisait suite à un processus d'appel d'offres piloté par la Société. L'entente entre la Société et RCGT prévoit la possibilité d'exercer une option de renouvellement d'une durée de trois ans.

Après discussion, considérant :

Art. 35

les membres du comité d'audit recommandent au conseil d'administration :

1. de recommander au gouvernement l'exercice de l'option de renouvellement prévue au contrat de RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON, pour effectuer une mission d'audit de l'information financière, pour les exercices financiers se terminant le 26 mars 2016, le 25 mars 2017 et le 31 mars 2018, le tout suivant les termes définis au contrat.

[Recommandation acceptée CA 2015-06-036.08]

CAT 2015-02-017 HUIS CLOS AVEC LE DIRECTEUR DE L'AUDIT INTERNE PAR INTÉRIM

Les membres du comité d'audit ayant convenu de tenir un huis clos avec M. Denis Lefort, Mme Suzanne Paquin ainsi que MM. Alain Brunet et Stéphane Garon quittent la séance.

CAT 2015-02-018 HUIS CLOS

Les membres du comité d'audit ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, M. Denis Lefort quitte la séance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE COMITÉ D'AUDIT le 2 décembre 2015/
Déposé au Conseil d'administration le 3 décembre 2015/**

PROCÈS-VERBAL de la 3^e séance de l'année 2015 du comité d'audit de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le mercredi 26 août, à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS :

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil et du comité
Madame Danièle Bergeron
Madame Nicole Diamond-Gélinas
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Poste vacant

Madame Suzanne Paquin, secrétaire générale
Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe

INVITÉS :

Monsieur Marc G. Bruneau, membre du conseil d'administration
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Monsieur Ramon Galvan, directeur des contrôles et des systèmes financiers
Monsieur Richard Genest, vice-président et chef de la direction financière
Monsieur Denis Lefort, directeur de l'audit interne par intérim
Monsieur Daniel Séguin, directeur des services comptables

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du comité d'audit et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent n'avoir aucun sujet à y ajouter.

... /

CAT 2015-03-019 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 2^e SÉANCE DU
COMITÉ D'AUDIT TENUE LE 3 JUIN 2015

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

SUIVI DU COMITÉ D'AUDIT

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CAT 2015-03-020 INFORMATIONS FINANCIÈRES

CAT 2015-03-020.01 Rapport financier intermédiaire – 1 ^{er} trimestre 2015-2016 – clos le 20 juin 2015

Art. 53, 54

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent _____ de Raymond Chabot Grant Thornton ainsi que _____, du Vérificateur général du Québec, à rejoindre M. Richard Genest, déjà présent à la séance.

Art. 21, 22, 35, 37, 39

Après discussion, **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le rapport financier intermédiaire du 1^{er} trimestre 2015-2016, clos le 20 juin 2015.

CAT 2015-03-020.02
Communiqué de presse – 1^{er} trimestre 2015-2016 – clos le 20 juin 2015

Art. 35, 37

Sur ce, les membres ayant échangé leurs commentaires sur le communiqué de presse, M. Genest prend note des modifications à y apporter.

Après discussion, sous réserve du dépôt du rapport annuel 2015 à l'Assemblée nationale, **il est unanimement résolu:**

1. d'approuver, avec les modifications demandées, le communiqué de presse du premier trimestre 2015-2016, clos le 20 juin 2015.

CAT 2015-03-020.03
Rapport financier intermédiaire – 1^{er} trimestre 2015-2016 - Comité de divulgation de l'information financière – Compte rendu du 18 août 2015

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils se déclarent satisfaits du compte rendu du comité de divulgation de l'information financière en date du 18 août 2015.

CAT 2015-03-021 **RAPPORT SUITE À L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
– EXERCICE CLOS LE 28 MARS 2015**

**Art. 21, 22 35, 37,
39, 41**

**Art. 21, 22 35, 37,
39, 41**

CAT 2015-03-022 GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES D'ENTREPRISES, BUREAU DE
PROJET ET DÉLÉGATION D'AUTORITÉ – CALENDRIER INTÉGRÉ

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent Mme Nathalie Duchesnay, directrice du développement stratégique et du bureau de projets, à se joindre à la séance.

Art. 21, 22 35, 37

Après discussion, les membres du comité d'audit demandent d'inscrire un suivi sur l'avancement des travaux de ce dossier. De plus, dans le cadre des formations continues, ils demandent d'offrir aux membres du conseil d'administration, une présentation sur la gestion intégrée des risques d'entreprise et sur le calendrier de gestion.

Sur ce, les membres du comité d'audit remercient Mme Duchesnay pour sa participation et cette dernière quitte la séance.

Note : Dans le cadre des formations continues, la présentation aura lieu le 13 octobre 2015.

CAT 2015-03-023 SERVICE DE L'AUDIT INTERNE

<p>CAT 2015-03-023.01 Rapport d'activités de l'Audit interne</p>
--

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent M. Antoine Bourgoignie de E&Y, à rejoindre M. Denis Lefort, déjà présent à la séance.

M. Lefort présente son rapport d'activités en date 31 août 2015. Puis, il fournit des informations additionnelles sur les mandats qui sont terminés.

Sur ce, M. Lefort souligne que son mandat de directeur de l'Audit interne par intérim se terminera le 26 août 2015 puisque Mme Francine Tessier reprendra ses fonctions de directrice du Service le 31 août 2015. Il souligne que le plan d'audit interne pour l'année 2016-2017 sera déposé à la séance du 2 décembre 2015.

<p>CAT 2015-03-023.02 Procédures en succursale – Phase III - Rapport</p>
--

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Denis Lefort, déjà présent à la séance, rappelle que

Art. 35, 37

.../

Art. 35, 37

CAT 2015-03-023.03
SAQ Inspire –

Art. 35, 37

CAT 2015-03-023.04

Art. 29, 35, 37

Art. 29, 35, 37, 39

CAT 2015-03-023.05
Autoévaluation des risques :

Les membres du comité d'audit ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Denis Lefort, déjà présent à la séance,

Art. 29,35, 37, 39

Après discussion, les membres du comité d'audit demandent un suivi sur l'avancement des recommandations.

CAT 2015-03-023.06

Art. 29,35, 37, 39

Art. 29,35, 37, 39

CAT 2015-03-024 HUIS CLOS AVEC LE DIRECTEUR DE L'AUDIT INTERNE PAR
INTÉRIM

Les membres du comité d'audit ayant convenu de tenir un huis clos avec M. Denis Lefort, Mmes Karine Desrochers, Martine Comtois et Suzanne Paquin ainsi que MM. Antoine Bourgoignie, Alain Brunet, Ramon Galvan, Richard Genest, Roch Guérin et Daniel Séguin quittent la séance.

CAT 2015-03-025 HUIS CLOS

Les membres du comité d'audit ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, M. Denis Lefort quitte la séance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE COMITÉ DE
GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE, le 29 avril 2015/
Déposé au Conseil d'administration, le 30 avril 2015/**

PROCÈS-VERBAL de la 1^{re} séance de l'année **2015** du comité de gouvernance, d'éthique et de communications de la **SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC**, tenue au siège social, le **mercredi 28 janvier**, à compter de **11 h 30**.

PRÉSENTS :

Monsieur Sylvain Lafrance, président du comité
Monsieur Sylvain Simard, président du conseil
Madame Céline Blanchet
Madame Liliane Colpron
Madame Nicole Diamond-Gélinas (au téléphone)
Monsieur Thierry Dorval
Monsieur Louise Ménard

Madame Suzanne Paquin, secrétaire
Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe

INVITÉ :

Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications et ceux-ci étant tous présents, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent n'avoir aucun sujet à y ajouter.

CGE 2015-01-001 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 4^e SÉANCE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE COMMUNICATIONS TENUE LE 15 OCTOBRE 2014

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CGE 2015-01-002 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 5^e SÉANCE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE COMMUNICATIONS TENUE LE 17 NOVEMBRE 2014

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CGE 2015-01-003 SUIVI DU COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE COMMUNICATIONS

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CGE 2015-01-003.01 Développement durable - Bouchons de liège

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant préalablement pris connaissance du document soumis, tel que discuté [CA 2013-09-059.01], le président et chef de la direction

Art. 21, 22, 37

Art. 21, 22, 35, 37

CGE 2015-01-003.02 Honoraires professionnels - 2013-2014

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils se déclarent satisfaits du rapport portant sur les dépenses d'honoraires professionnels pour l'exercice financier 2013-2014.

CGE 2015-01-004 GESTION DES RISQUES RÉPUTATIONNELS – « SUR LE RADAR »

CGE 2015-01-004.01 Revue de presse - Privatisation de la SAQ

Art. 37

Art. 37

CGE 2015-01-004.02
Revue de presse – Marque SAQ – Indices et classements

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Nathalie Hamel, déjà présente à la séance, souligne qu'en 2014 la Société des alcools du Québec s'est démarquée au palmarès des indices et du classement des entreprises et elle indique le classement obtenu de la Société dans diverses catégories.

CGE 2015-01-004.03
Prix de vente au détail

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent Mme Catherine Dagenais, vice-présidente à la stratégie commerciale et à l'expérience client, Mme Sandrine Bourlet, directrice du marketing, Produits courants et Spiritueux, et M. Benoit Beaudet, directeur de la mise en marché, Vins courants et Projets fournisseurs, à rejoindre Mme Nathalie Hamel, déjà présente à la séance.

Art. 21, 22, 35, 37

Art. 21, 22, 35, 37

Sur ce, les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications remercient Mmes Dagenais et Bourlet ainsi que M. Beudet pour leur participation et ces derniers quittent la séance.

CGE 2015-01-004.04 Développement durable

Art. 21, 22, 35, 37

Sur ce, les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications remercient Mme Nathalie Hamel pour sa participation et cette dernière quitte la séance.

... /

CGE 2015-01-005 ACTIVITÉS RELATIONS CLIENTS ET FOURNISSEURS - BILAN

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant préalablement pris connaissance du document soumis, le président et chef de la direction

Art. 35, 37

Après discussion, les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications sont d'accord avec la position prise par le président et chef de la direction.

CGE 2015-01-006 CODE DE CONDUITE DES FOURNISSEURS DE LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC - ADOPTION

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent Mme Sophie Gagné, avocate, à se joindre à la séance.

Art. 35, 37

Art. 35, 37

les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications **recommandent au conseil d'administration** :

1. d'adopter le Code de conduite des fournisseurs de la Société des alcools du Québec dont copie corrigée du document est jointe en annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Sur ce, les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications remercient Mme Gagné et cette dernière quitte la séance.

[Recommandation acceptée CA 2015-01-007.06]

CGE 2015-01-007 CONSEIL D'ADMINISTRATION – POSTES VACANTS

Faisant suite aux commentaires des membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, le président du conseil rappelle que le mandat du comité est de maintenir à jour une banque de candidats aptes à devenir membres du conseil d'administration et à faire des suggestions au conseil. Le conseil peut faire des recommandations au gouvernement mais, en vertu de la *Loi sur la Société des alcools du Québec*,

Art. 35, 37**CGE 2015-01-008 SÉANCE À HUIS CLOS**

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, M. Alain Brunet, Mme Suzanne Paquin et Mme Martine Comtois quittent la séance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE COMITÉ DE
GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE, le 3 juin 2015/
Déposé au Conseil d'administration, le 4 juin 2015/**

PROCÈS-VERBAL de la 2^e séance de l'année **2015** du comité de gouvernance, d'éthique et de communications de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le **mercredi 29 avril**, à compter de **16 h 00**.

PRÉSENTS :

Monsieur Sylvain Lafrance, président du comité
Monsieur Sylvain Simard, président du conseil
Madame Céline Blanchet
Madame Liliane Colpron
Madame Nicole Diamond-Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Monsieur Louise Ménard

Madame Suzanne Paquin, secrétaire
Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe

INVITÉ :

Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications et ceux-ci étant tous présents, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'en retirer deux sujets.

CGE 2015-02-009 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 1^{re} SÉANCE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE COMMUNICATIONS TENUE LE 28 JANVIER 2015

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

SUIVI DU COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE COMMUNICATIONS

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CGE 2015-02-010 GESTION DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS MÉDIATIQUES

CGE 2015-02-010.01 Gestion des risques et opportunités médiatiques - « Sur le radar »
--

Art. 35, 37

Art. 21, 22, 35, 37

CGE 2015-02-010.02 Yammer – Outil de communication et de collaboration

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent Mme Katia Reyburn, chef de service des communications-conseils, à rejoindre Mme Nathalie Hamel, déjà présente à la séance.

Art. 21, 22, 35, 37

CGE 2015-02-010.03

Art. 35, 37, 39

CGE 2015-02-011 NOMINATION DES ADMINISTRATEURS - PROCESSUS

Dans le cadre de la nomination des administrateurs à des postes vacants,
la secrétaire

Art. 35, 37

... /

Art. 35, 37

Après discussion, les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications demandent de prévoir annuellement, au plan de travail du comité, l'examen de la grille de compétences et d'expertise des membres du conseil d'administration.

CGE 2015-02-012 RAPPORT D'ACTIVITÉS DU COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE COMMUNICATIONS – RAPPORT ANNUEL 2015

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils se déclarent satisfaits du rapport d'activités du comité qui sera déposé dans le rapport annuel 2015.

CGE 2015-02-013 SÉANCE À HUIS CLOS

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, M. Alain Brunet, Mme Suzanne Paquin et Mme Martine Comtois quittent la séance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE COMITÉ DE
GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE, le 26 août 2015/
Déposé au Conseil d'administration, le 27 août 2015/**

PROCÈS-VERBAL de la 3^e séance de l'année **2015** du comité de gouvernance, d'éthique et de communications de la **SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC**, tenue au siège social, le mercredi **3 juin**, à compter de **11 h 00**.

PRÉSENTS :

Monsieur Sylvain Lafrance, président du comité
Monsieur Sylvain Simard, président du conseil
Madame Céline Blanchet
Madame Nicole Diamond-Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Madame Louise Ménard
Poste vacant

Madame Suzanne Paquin, secrétaire
Monsieur Stéphane Garon

ABSENTE :

Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe

INVITÉS :

Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent n'avoir aucun sujet à y ajouter.

... /

CGE 2015-03-014 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 2^e SÉANCE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE COMMUNICATIONS TENUE LE 29 AVRIL 2015

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

SUIVI DU COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE COMMUNICATIONS

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CGE 2015-03-015 GESTION DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS MÉDIATIQUES

CGE 2015-03-015.01 Vigie médias

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent Mme Nathalie Hamel, vice-présidente aux Affaires publiques et aux communications, Mme Lyne Bellavance, directrice - Communication conseil, et Mme Laurie-Anne Riendeau, technicienne en information - Affaires publiques, à se joindre à la séance.

Art. 35, 37

Sur ce, les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications remercient Mme Riendeau pour sa participation et cette dernière quitte la séance.

... /

CGE 2015-03-015.02

Art. 21, 22, 35, 37, 39

CGE 2015-03-015.03

»

Art. 35, 37, 39

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Nathalie Hamel, déjà présente à la séance,

... /

Art. 35, 37

CGE 2015-03-015.04
Développement durable –

Art. 21, 22, 35, 37

CGE 2015-03-016 BILAN DES DONS ET COMMANDITES 2014-2015

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Nathalie Hamel, déjà présente à la séance, fournit des explications additionnelles sur le bilan des dons et commandites 2014-2015.

... /

Après discussion, les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications s'en déclarent satisfaits.

Sur ce, les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications remercient Mme Hamel et Mme Bellavance pour leur participation et ces dernières quittent la séance.

CGE 2015-03-017 CONTRAT DE L'OMBUDSMAN – RECONDUCTION DU MANDAT

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la secrétaire précise que les mandats pour le poste d'Ombudsman sont habituellement octroyés pour des périodes variant de 2 à 5 ans et peuvent être renouvelés une fois pour la même période. Ce principe a déjà été accepté par le conseil d'administration [CGE 2009-04-033 et CA 2009-10-066.05]. Le contrat de M. Pharand a été octroyé pour une période d'un an avec quatre options de renouvellement d'une année chacune. Par conséquent, les options de renouvellement ayant été exercées, le contrat vient à échéance le 30 septembre 2015.

Après discussion, les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications sont d'accord de reconduire pour un nouveau terme d'un an, assorti de quatre options de renouvellement d'une année chacune, le contrat de M. Pharand à titre d'Ombudsman des relations d'affaires et du personnel. Il est entendu que le contrat de M. Pharand sera déposé à leur séance du 26 août 2015.

CGE 2015-03-018 RAPPORT SEMESTRIEL DE L'OMBUDSMAN – 27^e RAPPORT – OCTOBRE 2014 À MARS 2015

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent M. Gilles Pharand, ombudsman des relations d'affaires et du personnel, à se joindre à la séance.

Art. 3, 39, 53, 54

Art. 35, 37**CGE 2015-03-019 CODE D'ÉTHIQUE ET DE CONDUITE DES EMPLOYÉS DE LA SAQ -
SUIVI**

Les membres du comité de gouvernance et d'éthique ayant pris connaissance des documents soumis, la secrétaire fait état que le Code d'éthique et de conduite des employés doit demeurer actuel et vivant. Elle résume les différentes initiatives effectuées à cet égard. De plus, elle souligne qu'à compter de septembre 2015, une attestation annuelle sera automatisée laquelle sera signée par tous les gestionnaires. Cette mise à jour annuelle tient lieu de rappel des valeurs et principes qui doivent les guider dans leurs activités courantes

**CGE 2015-03-020 PLAN DE TRAVAIL DU COMITÉ DE GOUVERNANCE D'ÉTHIQUE ET
DE COMMUNICATIONS 2015-2016**

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils se déclarent satisfaits du plan de travail 2015-2016.

CGE 2015-03-021 SÉANCE À HUIS CLOS

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, MM. Alain Brunet et Stéphane Garon ainsi que Mme Suzanne Paquin quittent la séance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE COMITÉ DE
GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE, le 14 octobre 2015/
Déposé au Conseil d'administration, le 15 octobre 2015/**

PROCÈS-VERBAL de la 4^e séance de l'année **2015** du comité de gouvernance, d'éthique et de communications de la **SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC**, tenue au siège social, le mercredi **26 août**, à compter de **10 h 30**.

PRÉSENTS :

Monsieur Sylvain Lafrance, président du comité
Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Céline Blanchet
Madame Nicole Diamond-Gélinas
Monsieur Thierry Dorval
Madame Louise Ménard (au téléphone)
Poste vacant

Madame Suzanne Paquin, secrétaire
Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe

INVITÉ :

Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent n'avoir aucun sujet à y ajouter.

... /

CGE 2015-04-022 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 3^e SÉANCE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE COMMUNICATIONS TENUE LE 3 JUIN 2015

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

SUIVI DU COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE COMMUNICATIONS

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CGE 2015-04-023 POLITIQUE DES DONS ET COMMANDITES – REFONTE

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent Mme Nathalie Hamel, vice-présidente aux affaires publiques et aux communications, Mme Michèle Cloutier, directrice communication d'entreprise et Mme Audrey Desbiens, chef de service des dons et des commandites, à se joindre à la séance.

Mme Cloutier souligne que la Politique des dons et commandites fait l'objet d'une révision aux trois ans, et ce, afin de s'assurer qu'elle est bien arrimée au plan stratégique de la Société des alcools du Québec.

Art. 35, 37

Après discussion, les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications **recommandent au conseil d'administration** :

1. d'adopter la politique de dons et commandites de la Société des alcools du Québec, dont copie du document dûment refondue est jointe en annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence les résolutions CPC 2011-06-029.02 et CA 2011-07-050.11.

Sur ce, les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications remercient Mmes Cloutier et Desbiens et ces dernières quittent la séance.

[Recommandation acceptée CA 2015-07-044.03]

CGE 2015-04-024 LA RÉPUTATION : UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Nathalie Hamel, déjà présente à la séance

Art. 21, 22, 35, 37, 39

CGE 2015-04-025 GESTION DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS MÉDIATIQUES

CGE 2015-04-025.01

Gestion des risques et opportunités médiatiques – « Sur le radar »

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Nathalie Hamel, déjà présente à la séance, fait état des dossiers ayant retenu l'attention au cours des dernières semaines.

Art. 21, 22, 35, 37, 39

Sur ce, les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications remercient Mme Hamel pour sa participation et cette dernière quitte la séance.

... /

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent Mme Cédéanne Simard, directrice du développement durable, à se joindre à la séance.

Tout d'abord, Mme Simard précise que la nouvelle stratégie gouvernementale de développement durable

Art. 21, 22, 35, 37

Après discussion, les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications **recommandent au conseil d'administration :**

1. d'approuver le plan de développement durable 2016-2018 de la Société des alcools du Québec, dont copie du document est jointe en annexe « B » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. de recommander au conseil d'administration de déposer à l'Assemblée nationale le plan d'action de développement durable 2016-2018 de la Société des alcools du Québec selon le gabarit proposé par le gouvernement.

Sur ce, les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications remercient Mme Simard pour sa participation et cette dernière quitte la séance.

[Recommandation acceptée CA 2015-07-044.04]

CGE 2015-04-027 POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ - REFONTE

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent Me Joël-Christian St-Pierre, directeur de la gestion de l'information, à se joindre à la séance.

Art. 35, 37

Après discussion, les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications **recommandent au conseil d'administration :**

1. d'approuver la politique de confidentialité de la Société des alcools du Québec, dont copie du document dûment refondue est jointe en annexe « C » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Sur ce, les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications remercient Me St-Pierre pour sa participation et ce dernier quitte la séance.

[Recommandation acceptée CA 2015-07-044.05]

CGE 2015-04-028 OMBUDSMAN, RELATIONS D'AFFAIRES ET DU PERSONNEL –
RENOUVELLEMENT DE CONTRAT

Après étude du document soumis et discussion, tel que discuté [CGE 2015-03-017], les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications **recommandent au conseil d'administration** :

Art. 21, 22, 35

1. d'autoriser le renouvellement de contrat de M. Gilles Pharand à titre d'ombudsman des relations d'affaires et du personnel de la Société des alcools du Québec, pour une période d'un (1) an, soit du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2016 à un tarif horaire révisé à _____ dont copie du contrat est jointe en annexe « D » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Note (1) : Le tarif horaire sera révisé suite à la publication par Statistiques Canada de l'indice des prix à la consommation 2015.

[Recommandation acceptée CA 2015-07-044.06]

CGE 2015-04-029 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA SOCIÉTÉ DES
ALCOOLS DU QUÉBEC AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
COMMANDITÉ GLOBAL WINE & SPIRITS

Après étude du document soumis et discussion, les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications **recommandent au conseil d'administration** :

1. de nommer M. Jean-François Bergeron administrateur au conseil d'administration du commandité 9095-4447 Québec inc. de Global Wine & Spirits en remplacement de M. Jean-François Thériault;
2. d'amender l'alinéa 1 de la résolution CA 2014-01-004.07.

[Recommandation acceptée CA 2015-07-044.07]

CGE 2015-04-030 PROFIL DE COMPÉTENCES ET D'EXPERTISE – RÉVISION

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant préalablement pris connaissance du document soumis, le président du comité demande aux administrateurs de revoir leur profil de compétences et d'expertise et de souligner au Secrétariat général les modifications à y apporter, le cas échéant.

CGE 2015-04-031 FORMATION DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Faisant suite à la nomination de trois nouveaux membres au sein du conseil d'administration et après consultation auprès de ces derniers, la présidente du conseil d'administration, Mme Johanne Brunet propose aux membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, une révision de la formation des comités du conseil.

Après étude du document soumis dont ils ont reçu copie sous pli séparé et discussion, les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications **recommandent au conseil d'administration** :

Comité de gouvernance, d'éthique et de communications :

1. d'accorder un renouvellement de mandat à Mme Céline Blanchet, Mme Nicole Diamond Gélinas et Mme Louise Ménard ainsi qu'à M. Sylvain Lafrance comme membres de ce comité.
2. de nommer M. Thierry Dorval comme président de ce comité et Mme Hélène Lévesque comme membre de ce comité.

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

Comité d'audit :

3. d'accorder un renouvellement de mandat à Mme Danièle Bergeron et Mme Nicole Diamond Gélinas comme membres de ce comité;
4. de nommer M. Jean-Marie Toulouse comme président de ce comité et Mme Lyne Bouchard ainsi que M. Marc G. Bruneau comme membres de ce comité

Comité des ressources humaines :

5. d'accorder un renouvellement de mandat à Mme Lucie Martel comme présidente du comité et à Mme Louise Ménard ainsi qu'à M. Sylvain Lafrance et M. Jean-Marie Toulouse comme membres de ce comité;
6. de nommer Mme Hélène Lévesque et M. Marc G. Bruneau comme membres de ce comité

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

Comité des pratiques commerciales :

7. d'accorder un renouvellement de mandat à Mme Danièle Bergeron comme présidente du comité et à Mme Céline Blanchet, Mme Lucie Martel, Mme Louise Ménard ainsi qu'à M. Alain Brunet et M. Thierry Dorval comme membres de ce comité;
8. de nommer Mme Lyne Bouchard comme membre de ce comité

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

CGE 2015-04-032 HONORAIRES PROFESSIONNELS 2014-2015

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils se déclarent satisfaits du rapport sur les honoraires professionnels 2014-2015.

CGE 2015-04-033 ÉVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SON PRÉSIDENT – RÉSULTATS 2014-2015

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils prennent acte des résultats de l'évaluation du conseil d'administration et de son président 2014-2015.

CGE 2015-04-034 HUIS CLOS

Les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, MM. Alain Brunet ainsi que Mmes Martine Comtois et Suzanne Paquin quittent la séance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE COMITÉ DES
PRATIQUES COMMERCIALES, le 17 mars 2015/
Déposé au Conseil d'administration, le 19 mars 2015/**

PROCÈS-VERBAL de la 1^{re} séance de l'année **2015** du comité des pratiques commerciales de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le **mardi 27 janvier**, à compter de **8 h 00**.

PRÉSENTS :

Madame Danièle Bergeron présidente du comité
Monsieur Sylvain Simard, président du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Céline Blanchet
Madame Johanne Brunet
Madame Lucie Martel
Monsieur Thierry Dorval (au téléphone)
Madame Louise Ménard
Poste vacant

Madame Suzanne Paquin, secrétaire
Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du comité des pratiques commerciales et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent n'avoir aucun sujet à y ajouter.

CPC 2015-01-001 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 7^e SÉANCE DU COMITÉ DES PRATIQUES COMMERCIALES TENUE LE 4 DÉCEMBRE 2014

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CPC 2015-01-002 SUIVI DU COMITÉ DES PRATIQUES COMMERCIALES

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CPC 2015-01-002.01
Projet Sommellerie virtuelle - Suivi

**Art. 21, 22, 23, 24,
27, 35, 37, 53, 54**

CPC 2015-01-002.02
Service de distribution et de vente de cartes-cadeaux – InComm - Suivi

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, tel que demandé [CPC 2014-07-038.01], ils invitent Mme Catherine Dagenais, vice-présidente à la stratégie commerciale et à l'expérience client, à se joindre à la séance.

Après discussion, Mme Dagenais ayant fourni des explications additionnelles sur le sommaire de l'utilisation des cartes-cadeaux, les membres du comité des pratiques commerciales s'en déclarent satisfaits.

CPC 2015-01-003 ACHATS ET MISE EN MARCHÉ

CPC 2015-01-003.01

Tableau de bord – Introduction et retrait de produit – 3^e trimestre 2014-2015 – Lettre de conformité

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Catherine Dagenais, déjà présente à la séance, fournit des explications additionnelles sur le tableau de bord du troisième trimestre 2014-2015.

Après discussion, les membres du comité des pratiques commerciales se déclarent satisfaits de la lettre de conformité en date du 16 janvier 2015, signée par Mme Catherine Dagenais et M. Alain Brunet.

CPC 2015-01-003.02

Politique d'achat et de mise en marché – Cas d'exception – Rémy Martin VSOP

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Catherine Dagenais, déjà présente à la séance,

**Art. 21, 22, 23, 24,
27, 35, 37, 53, 54**

Après discussion, les membres du comité des pratiques commerciales s'en déclarent satisfaits.

CPC 2015-01-003.03
Tableau de bord – Taux de rotation des stocks – 3^e trimestre 2014-2015

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Catherine Dagenais, déjà présente à la séance, fournit des explications additionnelles sur le tableau de bord de rotation des stocks du troisième trimestre 2014-2015.

Après discussion, les membres du comité des pratiques commerciales s'en déclarent satisfaits.

CPC 2015-01-003.04
Politique d'achat et de mise en marché – Modalités d'application –
« Prêts-à-boire »

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent M. Dean Di Maulo, directeur de la mise en marché - Spiritueux, produits du terroir et bières, à rejoindre Mme Catherine Dagenais, déjà présente à la séance.

Art. 21, 22, 35, 37

Après discussion, les membres du comité des pratiques commerciales recommandent au conseil d'administration :

1. d'amender, tel que présenté, les clauses relatives aux modalités d'application de la Politique d'achat et de mise en marché, soit, la clause 4.6 intitulée « Substitution d'un produit » et la clause 6.4 intitulée « Pénalité en cas de retrait ».

Sur ce, les membres du comité des pratiques commerciales remercient M. Di Maulo pour sa participation et ce dernier quitte la séance

[Recommandation acceptée CA 2015-01-005.04]

CPC 2015-01-003.05

Art. 21, 22, 35, 37

Art. 21, 22, 35, 37

Sur ce, les membres du comité des pratiques commerciales remercient M. Beudet pour sa participation et ce dernier quitte la séance.

[Recommandation acceptée CA 2015-01-005.05]

CPC 2015-01-003.06

Art. 21, 22, 35, 37

CPC 2015-01-003.07
Sondage de la clientèle – Résultats – Automne 2014

Art. 21, 22, 35, 37

CPC 2015-01-003.08
Plan marketing 2015-2016 - Approbation

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent Mme Sandrine Bourlet, directrice du marketing – Produits courants et Spiritueux, à rejoindre Mme Catherine Dagenais, déjà présente à la séance.

Art. 35, 37, 39

Après discussion, les membres du comité des pratiques commerciales **recommandent au conseil d'administration** :

1. d'approuver le plan marketing 2015-2016.

Sur ce, les membres du comité des pratiques commerciales remercient Mme Bourlet pour sa participation et cette dernière quitte la séance.

[Recommandation acceptée CA 2015-01-005.06]

CPC 2015-01-003.09

Programme Relations Clients - Présentation aux fournisseurs

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent Mme Chantal St-Pierre directrice du développement - Stratégie marketing, et Mme Ghislaine Yergeau, directrice de l'administration – Commercialisation, à rejoindre Mme Catherine Dagenais, déjà présente à la séance.

Art. 21, 22, 35, 37, 39

Art. 35, 37, 39

Sur ce, les membres du comité des pratiques commerciales remercient Mmes St-Pierre et Yergeau pour leur participation et ces dernières quittent la séance.

CPC 2015-01-004 ENGAGEMENTS FINANCIERS

CPC 2015-01-004.01 Cartes-cadeaux – Givex – Prolongation du contrat – Négociation de gré à gré

Après étude du document soumis et discussion, considérant :

Art. 21, 22, 35, 37

les membres du comité des pratiques commerciales **recommandent au conseil d'administration :**

Art. 21, 22, 23, 24, 27

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec, la prolongation d'une année, soit du 15 septembre 2015 au 14 septembre 2016, du contrat de gestion de cartes-cadeaux électroniques, à GIVEX CANADA CORPORATION, représentant une provision au montant de

Sur ce, les membres du comité des pratiques commerciales remercient Mme Dupuis pour sa participation et cette dernière quitte la séance.

[Recommandation acceptée CA 2015-01-005.07]

CPC 2015-01-005 DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DES SUCCURSALES ET DES AGENCES

<p>CPC 2015-01-005.01 Succursale Guadeloupe (N° 33856) – Prolongation – Négociation de gré à gré</p>

Après étude du document soumis et discussion, considérant :

Art. 35

les membres du comité des pratiques commerciales **recommandent au conseil d'administration :**

1. d'autoriser conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du bail de la succursale La Guadeloupe (N° 33856),

Art. 21, 22, 23, 24, 27

et conditions. Le loyer annuel de base sera le même que celui de la prolongation soit de \$ le mètre carré calculé sur la superficie locative de 153,56 le mètre carré;

Art. 21, 22, 23, 24, 27

2. d'utiliser à même le budget prévu à cet effet, un montant de aux fins d'aménagement.

[Recommandation acceptée CA 2015-01-005.08]

CPC 2015-01-005.02 Succursale Bois-Des-Filion (N° 23184) – Prolongation – Négociation de gré à gré

Après étude du document soumis et discussion, considérant :

Art. 35

les membres du comité des pratiques commerciales **recommandent au conseil d'administration :**

d'autoriser conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du bail de la succursale Bois-des-Filion (N° 23184)

Art. 21, 22, 23, 24, 27

[Recommandation acceptée CA 2015-01-005.09]

CPC 2015-01-005.03
Succursale Vimont (N° 23188) – Prolongation – Négociation de gré à gré

Après étude du document soumis et discussion, considérant :

Art. 35

les membres du comité des pratiques commerciales **recommandent au conseil d'administration :**

d'autoriser conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du bail de la succursale Vimont (N° 23188)

Art. 21, 22, 23, 24, 27

[Recommandation acceptée CA 2015-01-005.10]

CPC 2015-01-005.04
Résumé de l'adjudication des contrats – Agences SAQ – 21 octobre au 16 décembre 2014

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Irène Anoaï, déjà présente à la séance, fournit des explications additionnelles sur le résumé des

... /

dossiers des agences SAQ entérinés par le comité d'investissement et la haute direction pour la période du 21 octobre au 16 décembre 2014.

Après discussion, les membres du comité des pratiques commerciales s'en déclarent satisfaits.

CPC 2015-01-006 SÉANCE À HUIS CLOS

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, M. Alain Brunet ainsi que Mmes Martine Comtois, Catherine Dagenais et Suzanne Paquin quittent la séance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE COMITÉ DES
PRATIQUES COMMERCIALES, le 29 avril 2015/
Déposé au Conseil d'administration, le 30 avril 2015/**

PROCÈS-VERBAL de la 2^e séance de l'année **2015** du comité des pratiques commerciales de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le **mardi 17 mars**, à compter de **8 h 00**.

PRÉSENTS :

Monsieur Sylvain Simard, président du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Céline Blanchet
Madame Johanne Brunet
Madame Lucie Martel
Monsieur Thierry Dorval
Madame Louise Ménard
Poste vacant

Madame Suzanne Paquin, secrétaire
Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe

ABSENTE :

Madame Danièle Bergeron, présidente du comité

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du comité des pratiques commerciales et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

En l'absence de Mme Danièle Bergeron, présidente du comité, le président du conseil présidera la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'y ajouter un autre sujet.

CPC 2015-02-007 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 1^{re} SÉANCE DU
COMITÉ DES PRATIQUES COMMERCIALES TENUE LE 27 JANVIER
2015

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

SUIVI DU COMITÉ DES PRATIQUES COMMERCIALES

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CPC 2015-02-008

Art. 35, 37

CPC 2015-02-009 ACHATS ET MISE EN MARCHÉ

CPC 2015-02-009.01
Politique d'achat et de mise en marché – Amendement - Distribution

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent Mme Catherine Dagenais, vice-présidente à la stratégie commerciale et à l'expérience client, à se joindre à la séance.

Art. 35

Après discussion, les membres du comité des pratiques commerciales recommandent au conseil d'administration :

1. d'amender, tel que présenté, la Politique d'achat et de mise en marché, soit, la clause 6.1 intitulée « Distribution ».
2. d'adopter la refonte de la *Politique d'achat et de mise en marché* dont copie est jointe en annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
3. d'abroger en conséquence les résolutions CPC 2013-03-012.03 et CA 2013-03-025.03.

[Recommandation acceptée CA 2015-03-016.03]

CPC 2015-02-010 ENGAGEMENTS FINANCIERS

CPC 2015-02-010.01
Mise à niveau du progiciel de gestion d'entreprise – Rapport d'étape

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent Mme Francine Tessier, vice-présidente aux technologies de l'information par intérim, et M. Richard Genest, vice-président et chef de la direction financière, à se joindre à la séance.

CPC 2015-02-010.01
(suite)

Art. 21, 22, 35, 37

CPC 2015-02-010.02
Contrat d'utilisation du logiciel *Google Maps API Premier* –
Renouvellement

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Art. 35, 37

Après discussion, les membres du comité des pratiques commerciales recommandent au conseil d'administration :

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], le renouvellement des services de *Google Maps API Premier*, à GOOGLE INC., pour la période s'échelonnant du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016, représentant une provision de

Art. 21, 22

[Recommandation acceptée CA 2015-03-016.05]

CPC 2015-02-010.03
Plateforme électronique SAQ B2B – Développement – Négociation de
gré à gré

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent M. Christian Marcotte, directeur adjoint des applications au service de la commercialisation, à rejoindre Mme Francine Tessier, déjà présente à la séance

Art. 35, 37

Après discussion, considérant :

Art. 35

les membres du comité des pratiques commerciales recommandent au conseil d'administration :

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], pour l'évolution de la plateforme de commerce électronique SAQ B2B, l'achat d'une banque d'heures additionnelles représentant une provision de _____ incluant une contingence de _____ à GLOBAL WINE & SPIRITS.

Art. 21, 22, 23, 24, 27

[Recommandation acceptée CA 2015-03-016.06]

CPC 2015-02-010.04

Plateforme de commerce électronique SAQ B2B – Frais d'utilisation, de support et d'hébergement – Négociation de gré à gré

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Christian Marcotte, déjà présent à la séance, fournit des explications additionnelles sur les récentes négociations pour le renouvellement du contrat avec Global Wine & Spirits (GWS).

Après discussion, considérant :

Art. 35

les membres du comité des pratiques commerciales **recommandent au conseil d'administration :**

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], le renouvellement du contrat de licence ainsi que celui pour les frais de support et d'hébergement de la plateforme SAQ B2B, à GLOBAL WINE & SPIRITS, pour la période s'échelonnant du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2020, représentant une provision de

Art. 21, 22, 23, 24, 27

Sur ce, les membres du comité des pratiques commerciales remercient M. Marcotte pour sa participation et ce dernier quitte la séance.

[Recommandation acceptée CA 2015-03-016.07]

CPC 2015-02-010.05

Renouvellement des droits d'utilisation de CV Manager et des forfaits d'affichages de postes RIT@Services – Négociation de gré à gré - Prolongation

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent Mme Josée Laliberté, directrice, partenaire ressources humaines et acquisition de talents, à rejoindre Mme Francine Tessier, déjà présente à la séance

Art. 35, 37

Après discussion, les membres du comité des pratiques commerciales recommandent au conseil d'administration :

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], le renouvellement de la licence CV Manager et de la solution d'affichage de postes Rit@Services, à PUBLICITÉ ILLICO-HODES INC., pour la période s'échelonnant du 1^{er} février 2015 au 30 janvier 2017, représentant une provision de

Art. 21, 22, 23, 24, 27

[Recommandation acceptée CA 2015-03-016.08]

CPC 2015-02-010.06

Contrat d'hébergement et d'utilisation du logiciel Dialog – Négociation de gré à gré - Prolongation

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Josée Laliberté, déjà présente à la séance,

Art. 35, 37

Après discussion, les membres du comité des pratiques commerciales recommandent au conseil d'administration :

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], le renouvellement des services d'hébergement et de support de la solution Dialog, à HUMANO, pour la période s'échelonnant du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2017, représentant une provision de

Art. 21, 22, 23, 24, 27

Sur ce, les membres du comité des pratiques commerciales remercient Mme Laliberté pour sa participation et cette dernière quitte la séance.

[Recommandation acceptée CA 2015-03-016.09]

CPC 2015-02-010.07 Gestion des identités et des accès – Provision additionnelle
--

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent Mme Diane Lavoie, directrice des risques et de la sécurité TI, et M. Ramon Galvan, directeur des contrôles et des systèmes financiers, à rejoindre Mme Francine Tessier, déjà présente à la séance.

Art. 35, 37

Après discussion, considérant:

Art. 35

Art. 35

les membres du comité des pratiques commerciales **recommandent au conseil d'administration :**

Art. 21, 22, 23, 24, 27

1. d'octroyer, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du contrat jusqu'au 30 septembre 2015, pour des services professionnels relativement à la gestion des identités et des accès (GIA), une provision supplémentaire de _____ en sus du montant de initialement prévu au contrat de SYSTÉMATIX INC.

Sur ce, les membres du comité des pratiques commerciales remercient Mmes Lavoie et Tessier ainsi que M. Galvan pour leur participation et ces derniers quittent la séance.

[Recommandation acceptée CA 2015-03-016.10]

CPC 2015-02-010.08

Service de transport maritime international TMP 2013 – Première année d'option de renouvellement

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent M. Stéphane Groleau, directeur de l'approvisionnement et du transport, et M. Francis Matthews, chef de service de l'approvisionnement et du transport, à se joindre à la séance.

Art. 35, 37

CPC 2015-02-010.08
(suite)

Art. 35, 37

Après discussion, les membres du comité des pratiques commerciales
recommandent au conseil d'administration :

Art. 21, 22, 23, 24, 27

1. d'exercer la première année d'option pour un service de transport maritime, pour la période du 1^{er} mai 2015 au 30 avril 2016, représentant une provision de _____ répartie aux cinq transporteurs ci-après décrits :

Art. 21, 22, 23, 24, 27

2. d'accorder une marge de manœuvre de _____ soit une somme de _____ CAN pour couvrir toute variation du volume à transporter, répartition entre les points d'origine, surcharge de carburant et flexibilité requise dans la gestion des opérations ;

Il est entendu que l'engagement financier de la Société des alcools du Québec se limite à ses besoins réels et qu'à ce titre, les volumes à transporter sont approximatifs et nullement garantis par la Société des alcools du Québec.

[Recommandation acceptée CA 2015-03-016.11]

CPC 2015-02-010.09 Services de transport international maritime – Argentine et Chili – TMP 2015

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Stéphane Groleau, déjà présent à la séance,

Art. 35, 37

Après discussion, les membres du comité des pratiques commerciales recommandent au conseil d'administration :

1. d'octroyer un contrat pour un service de transport maritime à JF HILLEBRAND, représentant une provision de _____, pour la période du 1^{er} mai 2015 au 30 avril 2017 répartie comme suit :

Art. 21, 22, 23, 24, 27

Art. 21, 22, 23, 24, 27

2. d'accorder une marge de manœuvre de _____ soit une somme de _____ pour couvrir toute variation du volume à transporter, de la répartition entre les points d'origine, de la surcharge de carburant et de la flexibilité requise dans la gestion des opérations;

La Société des alcools du Québec aura le privilège d'exercer cinq années d'option de renouvellement d'une année chacune.

Il est entendu que l'engagement financier de la Société des alcools du Québec se limitera à ses besoins réels et qu'à ce titre, les volumes à transporter sont approximatifs et nullement garantis par la Société des alcools du Québec.

... /

Sur ce, les membres du comité des pratiques commerciales remercient MM. Groleau et Matthews pour leur participation et ces derniers quittent la séance.

[Recommandation acceptée CA 2015-03-016.12]

CPC 2015-02-011 DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DES SUCCURSALES ET DES AGENCES

<p>CPC 2015-02-011.01 Succursale Rockland (N° 23151) – Prolongation</p>

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent Mme Irène Anoaia, directrice du développement immobilier, à rejoindre Mme Catherine Dagenais, déjà présente à la séance.

Après discussion, considérant :

Art. 35

les membres du comité des pratiques commerciales **recommandent au conseil d'administration :**

Art. 21, 22, 23, 24, 27

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du bail de la succursale Centre Rockland (N° 23151) pour une période d'un (1) an, soit du 15 juillet 2015 au 14 juillet 2016, aux mêmes frais, clauses et conditions du bail actuel. De plus, le loyer annuel de base de la prolongation demeurera à le mètre carré calculé sur la superficie locative actuelle de 1 575,40 mètres carrés.

[Recommandation acceptée CA 2015-03-016.13]

... /

CPC 2015-02-011.02
Succursale Fermont (N° 33608) – Prolongation

Après étude du document soumis et discussion, considérant :

Art. 35

les membres du comité des pratiques commerciales **recommandent au conseil d'administration :**

Art. 21, 22, 23, 24, 27

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du bail de la succursale Fermont (N° 33608) pour une période de cinq (5) ans, soit du 23 octobre 2015 au 22 octobre 2020, aux mêmes frais, clauses et conditions présentement en vigueur. Par contre, le loyer annuel de base sera de le mètre carré pour toute la durée de la prolongation, calculée sur la superficie locative actuelle de 176,98 mètres carrés.
2. d'utiliser à même le budget prévu à cet effet, un montant de \$ aux fins d'aménagement.

Art. 21, 22, 23, 24, 27

[Recommandation acceptée CA 2015-03-016.14]

CPC 2015-02-011.03
Succursale Centre Laval (N° 23139) – Prolongation

Art. 35

Après étude du document soumis et discussion, considérant :

les membres du comité des pratiques commerciales recommandent au conseil d'administration :

Art. 21, 22, 23, 24, 27

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du bail de la succursale de la succursale Centre Laval (N° 23139) – local 122 pour une période d'un (1) an, soit du 18 avril 2015 au 17 avril 2016, aux mêmes frais, clauses et conditions du bail actuel. De plus, le loyer annuel de base de la prolongation demeurera à le mètre carré calculé sur la superficie locative actuelle de 267,40 mètres carrés.

[Recommandation acceptée CA 2015-03-016.15]

CPC 2015-02-011.04
Plan d'optimisation des superficies des succursales

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Irène

Anoia, déjà présente à la séance,

Art. 35, 37, 39

Après discussion, les membres du comité des pratiques commerciales s'en déclarent satisfaits.

CPC 2015-02-011.05 Succursale SAQ <i>Signature</i> Montréal - Concept
--

**Art. 21, 22, 23, 24,
27, 35, 37**

**Art. 21, 22, 23, 24,
27, 35, 37**

CPC 2015-02-012 PLAN DE TRAVAIL DU COMITÉ DES PRATIQUES COMMERCIALES
2015-2016

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils se déclarent satisfaits du plan de travail du comité des pratiques commerciales 2015-2016.

CPC 2015-02-013 SÉANCE À HUIS CLOS

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais et Suzanne Paquin quittent la séance.

Puis, les membres du comité des pratiques commerciales procèdent à l'évaluation des réalisations du comité et Mme Martine Comtois prend note de leurs commentaires.

Sur ce, les membres du comité des pratiques commerciales remercient Mme Comtois et cette dernière quitte la séance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

... /

**APPROUVÉ PAR LE COMITÉ DES
PRATIQUES COMMERCIALES, le 28 mai 2015/
Déposé au Conseil d'administration, le 4 juin 2015/**

PROCÈS-VERBAL de la 3^e séance de l'année **2015** du comité des pratiques commerciales de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le **mercredi 29 avril**, à compter de **8 h 00**.

PRÉSENTS :

Madame Danièle Bergeron, présidente du comité
Monsieur Sylvain Simard, président du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Céline Blanchet
Madame Johanne Brunet
Madame Lucie Martel
Monsieur Thierry Dorval
Madame Louise Ménard
Poste vacant

Madame Suzanne Paquin, secrétaire
Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du comité des pratiques commerciales et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour dont ils ont reçu copie corrigée sous pli séparé, ils conviennent d'y ajouter un autre sujet.

CPC 2015-03-014 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 2^e SÉANCE DU
COMITÉ DES PRATIQUES COMMERCIALES TENUE LE 17 MARS
2015

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

SUIVI DU COMITÉ DES PRATIQUES COMMERCIALES

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CPC 2015-03-015 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Art. 21, 22, 35, 37, 39

CPC 2015-03-016 ACHATS ET MISE EN MARCHÉ

CPC 2015-03-016.01

Tableau de bord – Introduction et retrait de produits – 2014-2015 –
Lettre de conformité

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils se déclarent satisfaits de la lettre de conformité en date du 17 avril 2015 signée par Mme Catherine Dagenais et M. Alain Brunet. Toutefois, ils demandent qu'un sommaire exécutif soit dorénavant ajouté au tableau de bord.

CPC 2015-03-016.02

Tableau de bord. – Taux de rotation des stocks – P01 à P13 – 2014-
2015

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, le président et chef de la direction fournit des explications additionnelles sur le tableau de bord de rotation des stocks de l'année 2014-2015.

Art. 21, 22, 35, 37

CPC 2015-03-016.03

Politique d'achat et mise en marché – Négociation de gré à gré - Vins et
spiritueux – Résultats 2014-2015

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Catherine Dagenais, déjà présente à la séance,

Art. 21, 22, 37

Après discussion, les membres du comité des pratiques commerciales s'en déclarent satisfaits.

CPC 2015-03-016.04

Art. 21, 22, 35, 37, 39

Puis, M. Di Maulo présente le plan d'action 2016-2018 des produits *Origine Québec* qui fait partie intégrante du *Plan stratégique 2016-2018*, qui est de poursuivre la mise en valeur et la promotion de ces produits.

Après discussion, sur la proposition du président du conseil, les membres du comité des pratiques commerciales félicitent l'équipe interne et saluent l'importance du rôle joué par la Société dans la réussite du développement de cette industrie.

CPC 2015-03-017 ENGAGEMENTS FINANCIERS

CPC 2015-03-017.01
Cartes-cadeaux Blackhawk et InComm – Option de renouvellement

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent M. Nicolas Chartré, analyste de la performance financière – Exploitation des réseaux de ventes, à rejoindre Mme Catherine Dagenais, déjà présente à la séance.

CPC 2015-03-017.01
(suite)

Art. 21, 22, 37

M. Chartré rappelle que la Société des alcools du Québec

M. Chartré ayant répondu aux questions des membres du comité des pratiques commerciales, il prend note de transmettre le pourcentage de ventes de cartes-cadeaux vendues par la Société dans son réseau.

Après discussion, considérant :

Art. 35

les membres du comité des pratiques commerciales **recommandent au conseil d'administration :**

1. d'exercer la deuxième option de renouvellement prévue au contrat, soit du 30 août 2015 au 29 août 2016, à INCOMM CANADA PREPAID INC., représentant une provision de

Art. 21, 22, 23, 24, 27

2. d'exercer la première option de renouvellement prévue au contrat, soit du 21 novembre 2015 au 20 novembre 2016, à BLACKHAWK, représentant une provision de

Sur ce, les membres du comité des pratiques commerciales remercient M. Chartré pour sa participation et ce dernier quitte la séance.

Art. 21, 22

[Recommandation acceptée CA 2015-04-023.04]

CPC 2015-03-017.02 Application SIGMA – Services de maintenance et de développement – Négociation de gré à gré

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent Mme Francine Tessier, vice-présidente aux technologies de l'information, par intérim, à se joindre à la séance.

Depuis 2013, Mme Tessier fait état

Art. 37, 53, 54

Le renouvellement du contrat permettra de bénéficier d'un support pour l'ensemble de la plateforme « Horaires SAQ » et de l'évolution de l'infrastructure technologique de ILOG CPLEX, outil permettant le développement et le déploiement des modèles d'optimisation, incluant le modèle mathématique, le code source et la documentation destinée aux utilisateurs.

**Art. 21, 22, 23, 24,
27, 53, 54**

[Recommandation acceptée CA 2015-04-023.05]

CPC 2015-03-018 DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DES SUCCURSALES ET DES AGENCES

CPC 2015-03-018.01
Succursale Sainte-Perpétue (N° 33853) - Prolongation

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent Mme Irène Anoaï, directrice du développement immobilier, à rejoindre Mme Catherine Dagenais, déjà présente à la séance.

Après discussion, considérant :

Art. 35

les membres du comité des pratiques commerciales **recommandent** au conseil d'administration :

d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du bail de la succursale Ste-Perpétue (N° 33853) pour une période

Art. 21, 22, 23, 24, 27

[Recommandation acceptée CA 2015-04-023.07]

CPC 2015-03-018.02
Succursale Campanile (N° 33600) – Prolongation

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Irène Anioia, déjà présente à la séance, fournit des explications additionnelles compte tenu de la complexité du dossier et du dédommagement demandé.

Après discussion, considérant :

Art. 35

les membres du comité des pratiques commerciales **recommandent** au conseil d'administration :

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du bail de la succursale Campanile (N° 33600) auprès

Art. 21, 22, 23, 24, 27

- Du loyer annuel de base qui sera de _____ le mètre carré (_____ le pied carré) pour la première année. À compter de la deuxième année, le loyer annuel de base sera composé d'un montant de _____ le mètre carré (_____ le pied carré) majoré à chaque date anniversaire du bail d'un montant équivalent à l'augmentation de l'IPC de la Province de Québec ou de soit le plus élevé des deux et d'un montant de loyer annuel fixe de _____ le mètre carré (_____ le pied carré) inchangé pour toute la durée du bail.

CPC 2015-03-018.02
(suite)

Art. 21, 22, 23, 24, 27

Art. 21, 22, 23, 24, 27

2. d'utiliser, à même le budget prévu à cet effet, un montant de pour fins d'aménagement ainsi qu'un remboursement au bailleur de pour les travaux « clés en main ».

[Recommandation acceptée CA 2015-04-023.08]

CPC 2015-03-018.03
Résumé de l'adjudication des contrats – Succursales – Période du 13
janvier au 10 mars 2015

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Irène Anoja, déjà présente à la séance, fournit des explications additionnelles sur le résumé des dossiers du réseau des succursales entérinés par le comité d'investissement et la haute direction pour la période du 13 janvier au 10 mars 2015.

Après discussion, les membres du comité des pratiques commerciales s'en déclarent satisfaits.

CPC 2015-03-018.04
Résumé de l'adjudication des contrats – Agences SAQ – Période du 13
janvier au 10 mars 2015

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Irène Anoja, déjà présente à la séance, fournit des explications additionnelles sur le résumé des dossiers des agences SAQ entérinés par le comité d'investissement et la haute direction pour la période du 13 janvier au 10 mars 2015.

Après discussion, les membres du comité des pratiques commerciales s'en déclarent satisfaits.

Sur ce, les membres du comité des pratiques commerciales remercient Mmes Dagenais et Anoja et ces dernières quittent la séance.

CPC 2015-03-019 SÉANCE À HUIS CLOS

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, M. Alain Brunet, Mmes Suzanne Paquin et Martine Comtois quittent la séance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE COMITÉ DES
PRATIQUES COMMERCIALES, le 25 août 2015/
Déposé au Conseil d'administration, le 27 août 2015/**

PROCÈS-VERBAL de la 4^e séance de l'année 2015 du comité des pratiques commerciales de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le **jeudi 28 mai**, à compter de **11 h 30**.

PRÉSENTS :

Madame Danièle Bergeron, présidente du comité
Monsieur Sylvain Simard, président du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Céline Blanchet
Madame Johanne Brunet (au téléphone)
Madame Lucie Martel
Monsieur Thierry Dorval (au téléphone)
Madame Louise Ménard
Poste vacant

Madame Suzanne Paquin, secrétaire
Monsieur Stéphane Garon,

ABSENTE :

Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du comité des pratiques commerciales et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent n'avoir aucun sujet à y ajouter.

... /

CPC 2015-04-020 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 3^e SÉANCE DU COMITÉ DES PRATIQUES COMMERCIALES TENUE LE 29 AVRIL 2015

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

SUIVI DU COMITÉ DES PRATIQUES COMMERCIALES

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CPC 2015-04-021 ENGAGEMENTS FINANCIERS

CPC 2015-04-021.01 Service de marketing relationnel – Cossette Communication – Option de renouvellement
--

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent Mme Catherine Dagenais, vice-présidente à la stratégie commerciale et à l'expérience client, et Mme Lyne Rodrigue, directrice de projet SAQ *Inspire*, à se joindre à la séance.

Art. 35, 37, 39

CPC 2015-04-021.01

(suite)

Art. 35, 37, 39

Après discussion, considérant :

Art. 35

les membres du comité des pratiques commerciales **recommandent au conseil d'administration :**

1. d'exercer les deux années d'options de renouvellement prévues au contrat, pour le volet stratégique de SAQ Inspire, pour la période du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2017, un contrat à COSSETTE COMMUNICATION INC., une provision maximale de 10 millions de dollars;
2. d'octroyer, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], pour le volet de la gestion des communications, pour la période du 1^{er} octobre 2015

... /

Art. 21, 22, 23, 24, 27

au 30 septembre 2018, un contrat à COSSETTE COMMUNICATION INC., une provision maximale de . La Société des alcools du Québec aura le privilège d'exercer deux options de renouvellement d'une année chacune.

Sur ce, les membres du comité des pratiques commerciales remercient Mme Rodrigue pour sa participation et cette dernière quitte la séance.

Art. 21, 22, 23, 24, 27

[Recommandation acceptée CA 2015-06-035.03]

<p>CPC 2015-04-021.02 Firme de communication marketing – Sid Lee – Première année d'option de renouvellement</p>
--

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent Mme Sandrine Bourlet, directrice du marketing - Produits courants et Spiritueux, à se joindre à la séance.

Art. 21, 22, 23, 24, 27, 35, 37

Mme Bourlet fait état que le budget marketing des trois dernières années a été réduit afin de contribuer à l'atteinte du bénéfice net. En effet, les dépenses se sont élevées à _____ alors que le budget initial était de _____ en 2012. D'ailleurs, SidLee

Considérant qu'il sera important d'assurer une continuité d'affaires au cours des mois suivants le lancement de SAQ *Inspire*, il est recommandé d'exercer l'option d'un an prévu au contrat initial.

Faisant suite aux questions des membres du comité des pratiques commerciales, Mme Bourlet explique que le pourcentage d'augmentation prévu au contrat est établi à 2 % pour l'option de renouvellement.

Après discussion, les membres du comité des pratiques commerciales recommandent au conseil d'administration :

Art. 21, 22, 23, 24, 27

1. d'exercer la première option de renouvellement prévue au contrat, pour l'établissement de stratégies de marchandisage et pour le développement de campagnes publicitaires et promotionnelles, pour la période du 1^{er} novembre 2015 au 30 octobre 2016, un contrat à SIDLEE INC. représentant une provision d'environ selon les termes et conditions prévus à l'appel d'offres SP-1631

Sur ce, les membres du comité des pratiques commerciales remercient Mme Bourlet pour sa participation et cette dernière quitte la séance.

[Recommandation acceptée CA 2015-06-035.04]

CPC 2015-04-021.03

Contrat d'hébergement et d'utilisation du logiciel de gestion des ressources humaines – Employeur D RH – Négociation de gré à gré

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent M. Éric Vézina, directeur de la santé et sécurité au travail, à se joindre à la séance.

Art. 35, 37

Après discussion, considérant :

Art. 35

Art. 35

les membres du comité des pratiques commerciales **recommandent au conseil d'administration :**

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la prolongation du contrat d'utilisation et d'hébergement du logiciel Employeur D RH, à DESJARDINS SERVICES DE PAIE ET DE RH, pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2018, une provision de 519 431 \$ incluant une contingence de 10 %.

La Société pourra exercer deux options de renouvellement d'une année chacune.

Sur ce, les membres du comité des pratiques commerciales remercient M. Vézina pour sa participation et ce dernier quitte la séance.

[Recommandation acceptée CA 2015-06-035.05]

CPC 2015-04-021.04

Services de transport terrestre TTP 2011 – Troisième et dernière année d'option de renouvellement

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent M. Stéphane Groleau, directeur de l'approvisionnement et du transport et M. Francis Matthews, analyste de la logistique, à se joindre à la séance.

Art. 35, 37

Art. 35, 37

».

Après discussion, les membres du comité des pratiques commerciales recommandent au conseil d'administration :

1. d'exercer la troisième année d'option de renouvellement prévue au contrat, pour le service de transport terrestre, pour les produits provenant du Canada, des États-Unis et du Mexique, pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016, aux soumissionnaires suivants pour les différentes destinations selon une provision globale de répartie de la façon suivante :

Art. 21, 22, 23, 24, 27

Art. 21, 22, 23, 24, 27

2. d'accorder une provision de coûts variables de _____ et de _____ pour tenir compte des fluctuations possibles des volumes à transporter, des modes de transport utilisés, de l'évolution du prix du carburant et de la variation du taux de change.

Il est entendu que l'engagement financier de la Société des alcools du Québec se limite aux besoins réels et qu'à ce titre, les volumes à transporter sont approximatifs et nullement garantis.

Sur ce, les membres du comité des pratiques commerciales remercient MM. Groleau et Matthews pour leur participation et ces derniers quittent la séance.

[Recommandation acceptée CA 2015-06-035.06]

CPC 2015-04-021.05

Évolution commerciale – PwC – Négociation de gré à gré

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Catherine Dagenais, déjà présente à la séance,

Art. 21, 22, 35, 37

CPC 2015-04-021.05
(suite)

Art. 21, 22, 35, 37

Après discussion, considérant:

Art. 35

les membres du comité des pratiques commerciales **recommandent au conseil d'administration** :

1. d'octroyer, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la poursuite du partenariat d'affaires avec PwC, pour les services de consultation et d'accompagnement dans la mise en œuvre des recommandations découlant de l'audit d'optimisation de la vice-présidence à la commercialisation, à PWC, une provision supplémentaire de _____ portant l'ensemble du dossier d'optimisation à _____

Art. 21, 22, 23, 24, 27

[Recommandation acceptée CA 2015-06-035.07]

CPC 2015-04-022 SÉANCE À HUIS CLOS

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, M. Alain Brunet, Mmes Suzanne Paquin et Catherine Dagenais ainsi que M. Stéphane Garon quittent la séance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE COMITÉ DES
PRATIQUES COMMERCIALES, le 13 octobre 2015/
Déposé au Conseil d'administration, le 15 octobre 2015/**

PROCÈS-VERBAL de la 5^e séance de l'année **2015** du comité des pratiques commerciales de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le **mardi 25 août**, à compter de **08 h 00**.

PRÉSENTS :

Madame Danièle Bergeron, présidente du comité
Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Céline Blanchet
Madame Lucie Martel
Monsieur Thierry Dorval
Madame Louise Ménard (au téléphone)
Poste vacant

Madame Suzanne Paquin, secrétaire
Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du comité des pratiques commerciales et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent n'avoir aucun sujet à y ajouter et de retirer un sujet de l'ordre du jour.

CPC 2015-05-023 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 4^e SÉANCE DU COMITÉ DES PRATIQUES COMMERCIALES TENUE LE 28 MAI 2015

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

SUIVI DU COMITÉ DES PRATIQUES COMMERCIALES

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CPC 2015-05-024 ACHATS ET MISE EN MARCHÉ

CPC 2015-05-024.01 Tableau de bord – Introduction et retrait de produits – 1 ^{er} trimestre 2015-2016 – Lettre de conformité

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent Mme Catherine Dagenais, vice-présidente à la stratégie commerciale et à l'expérience client, à se joindre à la séance.

Art. 21, 22, 35, 37

CPC 2015-05-024.02

Tableau de bord – Taux de rotation des stocks – Périodes 01 à 05
2015-2016

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis dont ils ont reçu copie sous pli séparé, ils invitent M. Jean-François Thériault, vice-président à la chaîne d'approvisionnement, à rejoindre Mme Catherine Dagenais, déjà présente à la séance.

Art. 21, 22, 35, 37

Sur ce, les membres du comité des pratiques commerciales remercient M. Thériault pour sa participation et ce dernier quitte la séance.

CPC 2015-05-025 ENGAGEMENTS FINANCIERS

CPC 2015-05-025.01

Rapport de Jean-François Bergeron, vice-président aux technologies de l'information

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent M. Jean-François Bergeron, vice-président aux technologies de l'information, à se joindre à la séance.

Art. 21, 22, 35, 37

Art. 35, 37

M. Bergeron ayant répondu aux questions des membres du comité des pratiques commerciales, il souligne qu'il présentera son plan directeur TI à la séance du 13 octobre 2015.

CPC 2015-05-025.02

Acquisition des services professionnels pour modifier l'application mobile SAQ

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent Mme Ève Larrivée, chef de service, Développement – SAQ.com et M. Pierre Millette, directeur – Livraison applications d'affaires TI, à rejoindre M. Jean-François Bergeron, déjà présent à la séance.

**Art. 21, 22, 23, 24,
27, 35, 37**

Après discussion, considérant :

Art. 35

les membres du comité des pratiques commerciales **recommandent au conseil d'administration** :

**Art. 21, 22, 23, 24,
27, 35, 37**

1. de ratifier, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], l'entente négociée de gré à gré avec TECHSOLCOM, pour des services professionnels requis par le projet de mobilité transactionnelle, dont les travaux prennent fin le 30 novembre 2015, une provision additionnelle de portant le coût total à

Sur ce, les membres du comité des pratiques commerciales remercient Mme Larrivée et M. Millette pour leur participation et ces derniers quittent la séance.

[Recommandation acceptée CA 2015-07-042.03]

CPC 2015-05-025.03 Gestion par catégories – Logiciel de planographie – Négociation de gré à gré
--

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent M. Christian Marcotte, directeur adjoint – Applications commercialisation TI, à rejoindre M. Jean-François Bergeron, déjà présent à la séance.

**Art. 21, 22, 23, 24,
27, 35, 37**

CPC 2015-05-025.03
(suite)

Après discussion, considérant :

Art. 35

les membres du comité des pratiques commerciales recommandent au conseil d'administration :

Art. 21, 22, 23, 24, 27

1. de ratifier le versement d'une somme de _____ à SYSTEMATIX TECHNOLOGIES INC. pour des services de gestion de changement, de formation et de mise à niveau de l'application;
2. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], pour des services professionnels pour la mise à niveau et l'évolution du logiciel de planographie et pour d'éventuelles modifications découlant de l'évolution des stratégies commerciales de la Société, un contrat à SYMPHONY EYC (anciennement Aldata), pour une période de trois ans, se terminant le 31 mars 2018, une provision de _____

Sur ce, les membres du comité des pratiques commerciales remercient MM. Bergeron et Marcotte pour leur participation et ces derniers quittent la séance.

[Recommandation acceptée CA 2015-07-042.04]

CPC 2015-05-025.04

Maison d'édition et de publication commerciale – Appel d'offres SP-1583 – Deuxième et dernière année d'option de renouvellement

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent Mme Sandrine Bourlet, directrice du Marketing – Produits courants et spiritueux, à rejoindre Mme Catherine Dagenais, déjà présente à la séance.

Art. 35, 37

Après discussion, considérant :

Art. 35

... /

les membres du comité des pratiques commerciales **recommandent au conseil d'administration :**

Art. 21, 22, 23, 24, 27

1. d'exercer la deuxième et dernière année d'option de renouvellement prévue au contrat SP 1583 - Maison d'édition et de publications commerciales, une provision de _____ pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016, à TVA ACCÈS INC.

Sur ce, les membres du comité des pratiques commerciales remercient Mme Bourlet pour sa participation et cette dernière quitte la séance.

[Recommandation acceptée CA 2015-07-042.05]

CPC 2015-05-026 DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DES SUCCURSALES ET DES AGENCES

<p>CPC 2015-05-026.01 Succursale <i>Express</i> Notre-Dame-de-Grâce (rue Sherbrooke ouest) (N° 23092) – Prolongation – Négociation de gré à gré</p>

Après étude du document soumis et discussion, considérant :

Art. 35

les membres du comité des pratiques commerciales **recommandent au conseil d'administration :**

Art. 21, 22, 23, 24, 27

1. d'autoriser la prolongation du bail de la succursale *Express* Notre-Dame-de-Grâce (N° 23092) pour une période de trois (3) ans,

... /

Art. 21, 22, 23, 24, 27

qui sera maintenant à la charge de la SAQ.

[Recommandation acceptée CA 2015-07-042.06]

CPC 2015-05-026.02

Succursale *Signature* Complexe Les Ailes (N° 23113) – Prolongation –
Négociation de gré à gré

Art. 35

Après étude du document soumis et discussion, considérant :

les membres du comité des pratiques commerciales recommandent au conseil d'administration :

1. d'autoriser la prolongation du bail de la succursale *Signature* Complexe Les Ailes (N° 23113) pour une période d'un (1) an, soit du 1^{er} février 2016 au 31 janvier 2017, aux mêmes frais, clauses et conditions du bail actuel. Les loyers annuels de base présentement en vigueur demeureront les mêmes, soit ;

Art. 21, 22, 35, 37

CPC 2015-07-026.03
Succursale *Express* Sainte-Thérèse (rue Saint-Charles) (N° 23212) –
Prolongation – Négociation de gré à gré

Après étude du document soumis et discussion, considérant :

Art. 35

les membres du comité des pratiques commerciales **recommandent** au conseil d'administration :

d'autoriser la prolongation du bail de la succursale Ste-Thérèse (rue St-Charles) (N° 23212) pour une période de trois (3) ans,

Art. 21, 22, 35, 37

[Recommandation acceptée CA 2015-07-042.08]

CPC 2015-07-026.04
Succursale *Centre Le Boulevard* (N° 23344) – Prolongation –
Négociation de gré à gré

Après étude du document soumis et discussion, considérant :

Art. 35

... /

Art. 35

1. d'autoriser la prolongation du bail de la succursale Centre Le Boulevard (N° 23344), dont l'échéance est le 30 avril 2016, pour une période de

Art. 21, 22, 23, 24, 27

[Recommandation acceptée CA 2015-07-042.09]

CPC 2015-05-026.05 Résumé de l'adjudication des contrats – Succursales – Période du 20 avril au 2 juin 2015

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Catherine Dagenais, déjà présente à la séance, fournit des explications additionnelles sur le résumé des dossiers du réseau des succursales entérinés par le comité d'investissement et la haute direction pour la période du 20 avril au 2 juin 2015.

Après discussion, les membres du comité des pratiques commerciales s'en déclarent satisfaits.

... /

CPC 2015-05-026.06 Résumé de l'adjudication des contrats – Agences SAQ – Période du 20 avril au 2 juin 2015

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Catherine Dagenais, déjà présente à la séance, fournit des explications additionnelles sur le résumé des dossiers des agences SAQ entérinés par le comité d'investissement et la haute direction pour la période du 20 avril au 2 juin 2015.

Après discussion, les membres du comité des pratiques commerciales s'en déclarent satisfaits.

Sur ce, les membres du comité des pratiques commerciales remercient Mme Dagenais et cette dernière quitte la séance.

CPC 2015-05-027 SÉANCE À HUIS CLOS

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, M. Alain Brunet, Mmes Martine Comtois et Suzanne Paquin quittent la séance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE COMITÉ DES
PRATIQUES COMMERCIALES, le 2 décembre 2015/
Déposé au Conseil d'administration, le 3 décembre 2015/**

PROCÈS-VERBAL de la 6^e séance de l'année 2015 du comité des pratiques commerciales de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le **mardi 13 octobre**, à compter de **08 h 00**.

PRÉSENTS :

Madame Danièle Bergeron, présidente du comité (par téléphone)
Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Céline Blanchet
Madame Lyne Bouchard (au téléphone)
Monsieur Thierry Dorval
Madame Lucie Martel
Madame Louise Ménard

Madame Suzanne Paquin, secrétaire
Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du comité des pratiques commerciales et ceux-ci étant tous présents, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent n'avoir aucun sujet à y ajouter.

CPC 2015-06-028 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 5^e SÉANCE DU
COMITÉ DES PRATIQUES COMMERCIALES TENUE LE 25 AOÛT
2015

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

SUIVI DU COMITÉ DES PRATIQUES COMMERCIALES

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CPC 2015-06-029 ACHATS ET MISE EN MARCHÉ

CPC 2015-06-029.01 Programme SAQ <i>Inspire</i>
--

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent Mme Catherine Dagenais, vice-présidente à la Stratégie commerciale et à l'Expérience client, et M. Jacques Farcy, vice-président à la Commercialisation, à se joindre à la séance.

Art. 21, 22, 35, 37

Sur ce, les membres du comité des pratiques commerciales remercient M. Farcy pour sa participation et ce dernier quitte la séance.

... /

CPC 2015-06-030 ENGAGEMENTS FINANCIERS

CPC 2015-06-030.01 Gestion du parc de véhicules automobiles – Prolongation

Art. 35, 37

Après discussion, considérant :

Art. 35

les membres du comité des pratiques commerciales **recommandent au conseil d'administration** :

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], pour les services de la gestion de la flotte de véhicules automobiles, une prolongation du contrat à DERAGON LOCATION INC, pour une période de quatre (4) mois, représentant une provision de (excluant les taxes).

Art. 21, 22, 23, 24, 27

[Recommandation acceptée CA 2015-08-051.04]

CPC 2015-06-030.02

Contrat de support et maintenance du logiciel de gestion des douanes
– Négociation de gré à gré - Prolongation

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent M. Daniel Séguin, directeur des Services comptables, à se joindre à la séance.

Art. 35, 37

Après discussion, considérant :

Art. 35

Art. 35

les membres du comité des pratiques commerciales recommandent au conseil d'administration :

Art. 21, 22, 23, 24, 27

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], la signature d'un contrat négocié de gré à gré, pour le renouvellement de services de support et de maintenance pour le logiciel de gestion des douanes, une provision de _____ à MANAGEMENT SYSTEMS RESOURCE, pour une période de deux ans, s'échelonnant du 1^{er} août 2015 au 31 juillet 2017.

Sur ce, les membres du comité des pratiques commerciales remercient M. Séguin pour sa participation et ce dernier quitte la séance.

[Recommandation acceptée CA 2015-08-051.05]

CPC 2015-06-030.03 Services de paiement électronique – SP- 1560 -
--

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent M. Ramon Galvan, directeur des contrôles et des systèmes financiers, à se joindre à la séance.

M. Galvan rappelle que

**Art. 21, 22, 23, 24,
27, 35, 37**

Art. 21, 22

Après discussion, considérant :

Art. 35

les membres du comité des pratiques commerciales **recommandent au conseil d'administration :**

Art. 21, 22, 23, 24, 27

1. d'autoriser, conformément à l'article 7 de la directive portant sur les contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2008-16-095.06], une provision supplémentaire de
à SERVICE AUX COMMERÇANTS TD et ce, jusqu'au
30 septembre 2018.

Sur ce, les membres du comité des pratiques commerciales remercient M. Galvan pour sa participation et ce dernier quitte la séance.

[Recommandation acceptée CA 2015-08-051.06]

CPC 2015-06-030.04 Plan directeur des technologies de l'information
--

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, tel que discuté [CPC 2015-05-025.01], ils invitent M. Jean-François Bergeron, vice-président aux technologies de l'information, à se joindre à la séance.

Dans le cadre du plan stratégique 2016-2018, M. Jean-François Bergeron présente son plan directeur des technologies de l'information (TI).

Art. 35, 37, 39

Art. 35

Sur ce, les membres du comité des pratiques commerciales remercient M. Bergeron pour sa participation et ce dernier quitte la séance.

CPC 2015-06-031 DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DES SUCCURSALES ET DES AGENCES

CPC 2015-06-031.01 Succursale Asbestos (N° 23117) – Prolongation – Négociation de gré à gré
--

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent Mme Irène Anoaï, directrice du développement immobilier, à rejoindre Mme Catherine Dagenais, déjà présente à la séance.

Après discussion, considérant :

Art. 35

les membres du comité des pratiques commerciales **recommandent au conseil d'administration :**

Art. 21, 22, 23, 24, 27

1. d'autoriser la prolongation du bail de la succursale Asbestos (N° 23117) pour une période de

Art. 21, 22, 23, 24, 27

[Recommandation acceptée CA 2015-08-051.08]

CPC 2015-06-031.02 Succursale Saint-François (N° 23182) – Prolongation – Négociation de gré à gré

Après discussion, considérant :

Art. 35

les membres du comité des pratiques commerciales **recommandent au conseil d'administration :**

d'autoriser la prolongation du bail de la succursale Saint-François.
(N° 23182) pour une période de

Art. 21, 22, 23, 24, 27

[Recommandation acceptée CA 2015-08-051.09]

CPC 2015-06-031.03
Succursale SAQ *Signature* Montréal (N° 23113) – Projet rue de la
Montagne – Rapport d'étape

**Art. 21, 22, 23, 24,
27, 35, 37**

CPC 2015-06-031.04**Résumé de l'adjudication des contrats – Succursales – Période du 30 juin au 24 août 2015**

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Irène Anoja, déjà présente à la séance, fournit des explications additionnelles sur le résumé des dossiers du réseau des succursales entérinés par le comité d'investissement et la haute direction pour la période du 30 juin au 24 août 2015.

Après discussion, les membres du comité des pratiques commerciales s'en déclarent satisfaits.

CPC 2015-06-031.05**Résumé de l'adjudication des contrats – Agences SAQ – Période du 3 juin au 22 septembre 2015**

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Irène Anoja, déjà présente à la séance, fournit des explications additionnelles sur le résumé des dossiers des agences SAQ entérinés par le comité d'investissement et la haute direction pour la période du 30 juin au 24 août 2015.

Après discussion, les membres du comité des pratiques commerciales s'en déclarent satisfaits.

Sur ce, les membres du comité des pratiques commerciales remercient Mmes Dagenais et Anoja et ces dernières quittent la séance.

CPC 2015-06-032 SÉANCE À HUIS CLOS

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, M. Alain Brunet, Mmes Martine Comtois et Suzanne Paquin quittent la séance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE COMITÉ DES
RESSOURCES HUMAINES, du 18 mars 2015/
Déposé au Conseil d'administration, le 19 mars 2015/**

PROCÈS-VERBAL de la 1^{re} séance de l'année 2015 du comité des ressources humaines de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le **mercredi 28 janvier**, à compter de **8 h 00**.

PRÉSENTS :

Madame Lucie Martel, présidente du comité
Monsieur Sylvain Simard, président du conseil
Madame Liliane Colpron
Monsieur Sylvain Lafrance
Madame Louise Ménard
Monsieur Jean-Marie Toulouse

Madame Suzanne Paquin, secrétaire
Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe

INVITÉS :

Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Madeleine Gagnon, vice-présidente aux ressources humaines

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du comité des ressources humaines et ceux-ci étant tous présents, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du comité des ressources humaines ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, dont ils ont reçu copie sous pli séparé, ils conviennent n'avoir aucun sujet à y ajouter.

CR 2015-01-001 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 5^e SÉANCE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES DU 15 OCTOBRE 2014

Les membres du comité des ressources humaines ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

SUIVI DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Les membres du comité des ressources humaines ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CR 2015-01-002 STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Les membres du comité des ressources humaines ayant convenu de tenir un huis clos avec M. Alain Brunet, Mmes Martine Comtois, Madeleine Gagnon et Suzanne Paquin se retirent de la séance.

Les membres du comité des ressources humaines ayant complété leur délibération dans ce dossier, ils conviennent de poursuivre leur discussion à huis clos.

Sur ce, M. Alain Brunet se retire de la séance.

CR 2015-01-003 ÉTUDE DE RÉMUNÉRATION GLOBALE – PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION ET POSTES DE VICE-PRÉSIDENTS - SUIVI

Les membres du comité des ressources humaines ayant complété leurs délibérations, M. Alain Brunet ainsi que Mmes Martine Comtois, Madeleine Gagnon et Suzanne Paquin rejoignent la séance.

CR 2015-01-003
(Suite)

Art. 35, 37, 39

CR 2015-01-004

Art. 35, 37, 39

Art. 35, 37, 39

CR 2015-01-005 POLITIQUE DE LICENCIEMENT - PERSONNEL CADRE ET NON
SYNDIQUÉ - AMENDEMENTS

Les membres du comité des ressources humaines ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent Mme Emmanuelle Fanuchi, chef de service aux avantages sociaux, à se joindre à la séance.

Art. 35, 37

Après discussion, les membres du comité des ressources humaines recommandent au conseil d'administration :

... /

1. d'adopter les amendements à la *Politique de licenciement du personnel cadre et non syndiqué* dont copie du document dûment refondu est jointe en annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger la résolution CR 2007-08-033 et CA 2007-16-129.10.

Sur ce, les membres du comité des ressources humaines remercient Mme Fanuchi pour sa participation et cette dernière quitte la séance.

[Recommandation acceptée CA 2015-01-006.04]

CR 2015-01-006 CONTRAT DE TRAVAIL - RENOUELEMENT D'UN CONTRAT – VICE-PRÉSIDENT

Les membres du comité des ressources humaines ayant préalablement pris connaissance du document soumis, le président et chef de la direction rappelle que,

Art. 21, 22, 35, 37

Après discussion, sur la recommandation du président et chef de la direction, les membres du comité des ressources humaines **recommandent au conseil d'administration :**

1. d'approuver le renouvellement du contrat de service entre la Société des alcools du Québec et Mme Nathalie Hamel, vice-présidente aux affaires publiques et aux communications, et ce, du 1^{er} juin 2015 au 31 mai 2018.

[Recommandation acceptée CA 2015-01-006.05]

CR 2015-01-007 NOMINATION D'UN VICE-PRÉSIDENT – EXPLOITATION DES RÉSEAUX DE VENTE

Les membres du comité des ressources humaines ayant préalablement pris connaissance des documents soumis dont ils ont reçu copie sous pli séparé, ils invitent Mme Catherine Dagenais, vice-présidente à la stratégie commerciale et à l'expérience client, à se joindre à la séance.

Art. 21, 22, 35, 37

Après discussion, sur la proposition du président et chef de la direction, les membres du comité des ressources humaines **recommandent au conseil d'administration** :

1. d'approuver la nomination de M. Daniel Trottier, comme vice-président à l'exploitation des réseaux de vente, au salaire annuel de 225 000 \$, à compter du 10 mars 2015, le tout suivant les termes et conditions stipulés au contrat-type de travail à durée indéterminée des vice-présidents de la Société des alcools du Québec en vigueur depuis le 20 mars 2014 [CR 2014-02-015 et CA 2014-02-015.06];

Art. 35, 37

Sur ce, les membres du comité des ressources humaines remercient Mme Dagenais pour sa participation et cette dernière quitte la séance.

[Recommandation acceptée CA 2015-01-006.06]

CR 2015-01-008 LOI CONCERNANT PRINCIPALEMENT LA MISE EN ŒUVRE DE CERTAINES DISPOSITIONS DU DISCOURS SUR LE BUDGET DU 4 JUIN 2014 ET VISANT LE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE EN 2015-2016 (PROJET DE LOI 28)

Les membres du comité des ressources humaines ayant préalablement pris connaissance du document soumis, le président et chef de la direction fait état que le projet de loi 28 portant sur *Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire 2015-2016* a été déposé le 26 novembre 2014 mais n'a pas encore été sanctionné. Ce projet reconduit pour un an le gel de la rémunération additionnelle fondée sur le rendement du personnel de direction et du personnel d'encadrement des ministères et de certains organismes, de même qu'à celui des cabinets ministériels et prévoit que la rémunération additionnelle fondée sur le rendement, versée au personnel de direction et au personnel d'encadrement de certaines sociétés d'État, est conditionnelle à l'atteinte de cibles de résultat.

Art. 30.1, 35, 37

CR 2015-01-009 LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES ET DES RÉSEAUX DU SECTEUR PUBLIC AINSI QUE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT (PROJET DE LOI 15)

Les membres du comité des ressources humaines ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Martine Comtois fait état que

Art. 35, 37

Art. 35, 37

<p>CR 2015-01-009.01 Contrats de service – Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs</p>

Dans le cadre de l'article 18 de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*, le président et chef de la direction rappelle

Art. 35, 37

CR 2015-01-010 PLAN DE TRAVAIL DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES 2014-2015 – MISE À JOUR

Les membres du comité des ressources humaines ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Madeleine Gagnon, déjà présente à la séance, fait état des modifications apportées au plan de travail du comité des ressources humaines 2014-2015.

Sur ce, la présidente du comité demande si l'on peut faire une meilleure répartition des dossiers afin d'équilibrer le nombre de sujets par séance.

CR 2015-01-011 HUIS CLOS

Les membres du comité des ressources humaines ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, M. Alain Brunet, Mmes Martine Comtois, Madeleine Gagnon et Suzanne Paquin quittent la séance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE COMITÉ DES
RESSOURCES HUMAINES, du 28 mai 2015/
Déposé au Conseil d'administration, le 4 juin 2015/**

PROCÈS-VERBAL de la 2^e séance de l'année **2015** du comité des ressources humaines de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le **mercredi 18 mars**, à compter de **11 h 00**.

PRÉSENTS :

Madame Lucie Martel, présidente du comité
Monsieur Sylvain Simard, président du conseil
Madame Liliane Colpron
Monsieur Sylvain Lafrance
Madame Louise Ménard
Monsieur Jean-Marie Toulouse

Madame Suzanne Paquin, secrétaire
Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe

INVITÉS :

Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Madeleine Gagnon, vice-présidente aux ressources humaines

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du comité des ressources humaines et ceux-ci étant tous présents, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du comité des ressources humaines ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent n'avoir aucun sujet à y ajouter.

CR 2015-02-012 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 1^{re} SÉANCE DU COMITÉ
DES RESSOURCES HUMAINES DU 28 JANVIER 2015

Les membres du comité des ressources humaines ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, dont ils ont reçu copie amendée sous pli séparé, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté avec la modification suivante :**

1. en ajoutant à la deuxième phrase du cinquième paragraphe de la résolution CR 2015-01-003 après les mots : « validité des données » les mots « dans la mesure du possible ».

SUIVI DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Les membres du comité des ressources humaines ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CR 2015-02-013 RÉMUNÉRATION 2015-2016

CR 2015-02-013.01 Politique sur la rémunération - Personnel Cadre et non syndiqué - Augmentations salariales au 31 mars 2015
--

Les membres du comité des ressources humaines ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent Mme Emmanuelle Fanuchi, chef de service de la rémunération globale, à rejoindre Mme Madeleine Gagnon, déjà présente à la séance.

Art. 35, 37

CR 2015-02-013
(suite)

Art. 21, 22, 35, 37

Après discussion, les membres du comité des ressources humaines recommandent au conseil d'administration :

1. d'accorder au 31 mars 2015 une augmentation de 3,0 % de la masse salariale au personnel cadre et non syndiqué, incluant l'augmentation des échelles salariales de 2,0 %, l'évaluation de la performance de 0,8 % de la masse salariale et une enveloppe d'ajustement salarial pour des cas d'équité interne de 0,2%;
2. d'approuver la matrice d'augmentation salariale selon les paramètres suivants :

Art. 21, 22, 27

Art. 21, 22

3. d'autoriser au 31 mars 2015 un ajustement de de la médiane au marché pour chaque poste de vice-président et ce, conformément aux données du marché 2015-2016, confirmées par la firme Mercer, pour les cadres supérieurs [CR 2015-01-003].

[Recommandation acceptée CA 2015-03-018.03].

CR 2015-02-013.02 Programme de bonification 2015-2016
--

Après étude du document soumis et discussion, les membres du comité des ressources humaines **recommandent au conseil d'administration** :

1. de reconduire les programmes de bonification des cadres exécutifs, cadres, professionnels, personnel non syndiqué et des cadres du secteur des ventes pour l'exercice financier 2015-2016.

Sur ce, les membres du comité des ressources humaines remercient Mme Fanuchi pour sa participation et cette dernière quitte la séance.

[Recommandation acceptée CA 2015-03-018.04]

CR 2015-02-014 BILAN ET PERSPECTIVES DES RELATIONS DE TRAVAIL SAQ

Les membres du comité des ressources humaines ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent Mme Nancy Bérubé, directrice du développement et des relations de travail, à rejoindre Mme Madeleine Gagnon, déjà présente à la séance.

Art. 35, 39

Sur ce, les membres du comité des ressources humaines félicitent Mme Bérubé pour la qualité de sa présentation et la remercient. Cette dernière quitte la séance.

CR 2015-02-015 PLAN D'AFFAIRES 2015-2016 – VICE-PRÉSIDENCE AUX RESSOURCES HUMAINES

Les membres du comité des ressources humaines ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Madeleine Gagnon, déjà présente à la séance, fournit des explications additionnelles sur le plan d'affaires 2015-2016 de la vice-présidence aux ressources humaines.

Après discussion, les membres du comité des ressources humaines approuvent le plan d'affaires 2015-2016.

CR 2015-02-016 PLAN ANNUEL DE TRAVAIL DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES 2015-2016

Les membres du comité des ressources humaines ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils se déclarent satisfaits du plan de travail du comité des ressources humaines 2015-2016.

CR 2015-02-017 HUIS CLOS

Les membres du comité des ressources humaines ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, M. Alain Brunet, Mmes Martine Comtois, Madeleine Gagnon et Suzanne Paquin quittent la séance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE COMITÉ DES
RESSOURCES HUMAINES, du 28 mai 2015/
Déposé au Conseil d'administration, le 4 juin 2015/**

PROCÈS-VERBAL de la 3^e séance extraordinaire de l'année 2015 du comité des ressources humaines de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par conférence téléphonique, le mercredi 6 mai, à compter de 07 h 45.

PRÉSENTS :

Madame Lucie Martel, présidente du comité
Monsieur Sylvain Simard, président du conseil
Madame Liliane Colpron
Monsieur Sylvain Lafrance
Madame Louise Ménard
Monsieur Jean-Marie Toulouse

Madame Suzanne Paquin, secrétaire
Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe

INVITÉS :

Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Madeleine Gagnon, vice-présidente aux ressources humaines

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du comité des ressources humaines ayant consenti à ce qu'il soit dérogé aux formalités de convocation, ils conviennent de donner leur consentement écrit au plus tard lors de la prochaine séance du comité des ressources humaines conformément à l'article 17 du *Règlement intérieur de la Société des alcools du Québec*. Ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance extraordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour ils conviennent d'y intervertir les sujets.

... /

Les membres du comité des ressources humaines ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la proposition du président et chef de la direction, ils invitent Mme Catherine Dagenais, vice-présidente à la stratégie commerciale et à l'expérience client, à se joindre à la séance téléphonique.

Art. 35, 37

Art. 35

Après discussion, considérant :

les membres du comité des ressources humaines **recommandent au conseil d'administration :**

1. d'approuver la nomination de M. Jacques Farcy, vice-président à la commercialisation, au salaire annuel de 230 000 \$, au plus tard le 25 mai 2015, le tout suivant les termes et conditions stipulés au contrat-type de travail à durée indéterminée des vice-présidents de la Société des alcools du Québec en vigueur le 20 mars 2014 [CR 2014-02-015 et CA 2014-02-015.06].

Sur ce, les membres du comité des ressources humaines remercient Mme Dagenais pour sa participation et cette dernière quitte la séance téléphonique.

[Recommandation acceptée CA 2015-05-027.02]

CR 2015-03-019 VICE-PRÉSIDENT AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION -
NOMINATION

Les membres du comité des ressources humaines ayant préalablement pris connaissance du document soumis, le président et chef de la direction explique

Art. 35, 37, 39

Art. 35, 37

Sur ce, les membres du comité des ressources humaines ayant échangé à tour de rôle leurs commentaires sur cette clause particulière, ils donnent leur accord.

Après discussion, considérant :

Art. 35

les membres du comité des ressources humaines **recommandent au conseil d'administration :**

1. d'approuver la nomination de M. Jean-François Bergeron, vice-président aux technologies de l'information, au salaire annuel de 225 000 \$, à compter du 15 juin 2015, le tout suivant les termes et conditions stipulés au contrat-type de travail à durée indéterminée des vice-présidents de la Société des alcools du Québec en vigueur le 20 mars 2014 [CR 2014-02-015 et CA 2014-02-015.06];

Art. 35, 37

Art. 35, 37

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire

**APPROUVÉ PAR LE COMITÉ DES
RESSOURCES HUMAINES, le 14 octobre 2015/
Déposé au Conseil d'administration, le 15 octobre 2015/**

PROCÈS-VERBAL de la 4^e séance de l'année 2015 du comité des ressources humaines de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le jeudi 28 mai, à compter de 8 h 00.

PRÉSENTS :

Madame Lucie Martel, présidente du comité
Monsieur Sylvain Simard, président du conseil
Monsieur Sylvain Lafrance
Madame Louise Ménard
Poste vacant

Madame Suzanne Paquin, secrétaire

ABSENTS :

Madame Martine Comtois, secrétaire adjointe
Monsieur Jean-Marie Toulouse

INVITÉS :

Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Madeleine Gagnon, vice-présidente aux ressources humaines

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du comité des ressources humaines et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du comité des ressources humaines ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'intervertir certains sujets de l'ordre du jour.

CR 2015-04-020 HUIS CLOS

Les membres du comité des ressources humaines ayant convenu de tenir un huis clos, M. Alain Brunet, Mmes Madeleine Gagnon et Suzanne Paquin se retirent de la séance.

Les membres du comité des ressources humaines ayant complété leurs délibérations, M. Brunet, Mmes Gagnon et Paquin sont invités à rejoindre la séance.

CR 2015-04-021

Art. 35, 37, 39, 53, 54

CR 2015-04-022 ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE 2014-2015 – RÉVISIONS SALARIALES ET BONIFICATION – OBJECTIFS 2015-2016 ET PLANS DE DÉVELOPPEMENT DES VICE-PRÉSIDENTS

CR 2015-04-022.01
Évaluation de la performance 2014-2015 – Révisions salariales 2015 et Bonification 2014-2015 – Vice-présidents

Art. 35, 40

CR 2015-04-022.02
Gestion de la performance 2015-2016 – Objectifs – Plans de développement - Vice-présidents

Art. 35

CR 2015-04-022.03

Évaluation de la performance 2014-2015 – Révision salariale 2015 et
Bonification 2014-2015 – Président et chef de la direction – M. Alain Brunet

Les membres du comité des ressources humaines ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils conviennent de tenir un huis clos pour discuter des prochains sujets.

Le président et chef de la direction se retire de la séance.

Après discussion, considérant :

Art. 35, 40

Art. 35

CR 2015-04-022.04

Gestion de performance 2015-2016 – Objectifs – Président et chef de la direction – M. Alain Brunet

Après étude du document soumis et discussion, les membres du comité des ressources humaines **recommandent au conseil d'administration.**

1. d'approuver les objectifs 2015-2016 du président et chef de la direction.

Note : La décision du comité des ressources humaines a été transmise à la secrétaire par la présidente du comité.

[Recommandation acceptée CA 2015-06-037.06]

CR 2015-04-023

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE – PROJET DE RÉVISION

Art. 35, 37, 39

La secrétaire ayant répondu aux questions des membres du comité des ressources humaines, ces derniers conviennent de poursuivre à huis clos leur discussion avec le président et chef de la direction.

Mmes Gagnon et Paquin se retirent de la séance.

CR 2015-04-024 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 2^e SÉANCE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES DU 18 MARS 2015

Les membres du comité des ressources humaines ayant complété leurs délibérations, ils invitent Mmes Madeleine Gagnon et Suzanne Paquin à rejoindre la séance.

Les membres du comité des ressources humaines ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CR 2015-04-025 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 3^e SÉANCE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES DU 6 MAI 2015

Les membres du comité des ressources humaines ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal dont copie corrigée a été envoyée sous pli séparé, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

SUIVI DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Les membres du comité des ressources humaines ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CR 2015-04-026 GESTION DES TALENTS – ÉVOLUTION DU PROGRAMME

Les membres du comité des ressources humaines ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Madeleine Gagnon, déjà présente à la séance, fait état qu'un mandat d'accompagnement a été réalisé sur le programme de la gestion des talents en partenariat avec les HEC. Le nouveau positionnement stratégique du programme sera déposé à la séance du 27 janvier 2016.

CR 2015-04-027 SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL- BILAN 2014-2015

Les membres du comité des ressources humaines ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils invitent M. Éric Vézina, directeur de la santé et sécurité au travail, à se joindre à la séance.

Art. 21, 22, 35, 37

Après discussion, les membres du comité des ressources humaines se déclarent satisfaits des avancées et réussites réalisées en matière de gestion des risques SST à la Société.

Sur ce, les membres du comité des ressources humaines remercient M. Vézina pour sa participation et de dernier quitte la séance.

CR 2015-04-028 HUIS CLOS

Les membres du comité des ressources humaines ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, M. Alain Brunet, Mmes Madeleine Gagnon et Suzanne Paquin quittent la séance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire